

**Ministère de l'administration
du territoire et de la décentralisation**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

**Bureau de stratégie et de
développement**



Tableau de bord statistique du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

Année 2017

Août 2019

**Ministère de l'administration
du territoire et de la décentralisation**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

**Bureau de stratégie et de
développement**



Tableau de bord statistique du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

Année 2017

Réalisé avec l'appui du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat
(PARFSE) financé par l'Union européenne.



Août 2019

AVANT-PROPOS

Le gouvernement guinéen, à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Fonctions Statistiques de l'Etat (PARFSE) s'est engagé dans une dynamique de développement de son système statistique national. Ce projet, piloté par l'Institut national de la Statistique (INS), couvre un certain nombre de départements dont le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

La mise en œuvre de cette stratégie au MATD, permet de disposer des informations statistiques fiables relatives aux services centraux, déconcentrés et décentralisés pour une bonne prise de décision.

Ainsi, la production du présent tableau de bord s'inscrit dans la cadre de la Stratégie de Développement du Système Statistique National (SSN). Ce tableau de bord est un document d'analyse et d'interprétation des données statistiques qui permet de mieux orienter les responsables à tous les niveaux dans le processus de planification, de programmation et de suivi-évaluation pour la prise de décision basée sur les évidences statistiques.

Le MATD met à la disposition des acteurs, des décideurs et des utilisateurs ce document qui vient en complément de l'annuaire statistique 2017 permettant l'analyse des principaux indicateurs de performance de ses services pour la mise en œuvre de la lettre de mission adressée par le Premier Ministre, Chef du gouvernement et du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020).

Il comprend trois parties :

- I. Ressources du MATD et fonctionnement ;
- II. Ressources des communes et fonctionnement ;
- III. Infrastructures locales.

La publication de ce document de référence, preuve de l'efficacité du système d'information statistique de mon département, me donne l'opportunité de remercier son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Président du Conseil national de la statistique, qui ont accordé une importance capitale au processus de décentralisation et au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat.

Je voudrais remercier également l'Institut national de la statistique pour son appui constant au Bureau de stratégie et de développement du MATD dans la production des statistiques de routine, mais aussi à l'Union Européenne pour son appui technique et financier, notamment dans le cadre du PARFSE.

Je tiens enfin à remercier tous les services centraux, déconcentrés et décentralisés pour leur implication effective dans le processus et, particulièrement le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), pour tout son engagement à la réalisation de ce tableau de bord.



Général Bouréma CONDE

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
LISTE DES GRAPHIQUES.....	11
LISTE DES TABLEAUX	15
CHIFFRES CLES DE 2017	17
1. RESSOURCES DU MATD ET FONCTIONNEMENT	18
1.1. Ressources humaines	18
1.1.1. Ensemble du personnel du MATD et personnel des structures centrales	18
1.1.2. Personnel des gouvernorats.....	20
1.1.3. Personnel des préfectures.....	22
1.1.4 Personnel des sous-préfectures.....	24
1.2. Locaux et équipement	26
1.2.1. Structures centrales.....	26
1.2.2. Structures déconcentrées (locaux)	28
1.2.3. Structures déconcentrées (équipement)	30
1.3. DOTATIONS ET CONSOMMATIONS BUDGETAIRES DU MATD.....	32
1.3.1. Recettes et dépenses des différentes structures du MATD	32
1.3.2. Recettes et dépenses dans les structures déconcentrées du MATD.....	34
2. RESSOURCES DES COMMUNES ET FONCTIONNEMENT.....	36
2.1. Conseillers communaux	36
2.1. Conseillers communaux (suite)	38
2.2. Personnel des communes	40
2.2. Personnel des communes (suite).....	42
2.3. Locaux	44
2.4. Équipements.....	46
2.5. Budgets	48
2.6. Planification et réalisations des communes	50
2.6. Planification et réalisations des communes (suite)	52
3. INFRASTRUCTURES LOCALES.....	54
3.1. Ensemble des infrastructures	54
3.2. Établissements sanitaires.....	56
3.3. Établissements scolaires du primaire.....	58
3.4. Établissements scolaires du secondaire	60
3.5. Autres infrastructures	62

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANASP :	Agence Nationale d'Assainissement et de la Salubrité Publique
BSD :	Bureau de Stratégie et de Développement
CNFPCE :	Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus
DAF :	Division des Affaires Financières
DNAPE :	Direction Nationale des Affaires Politiques et de l'Administration Électorale
DNAT :	Direction Nationale de l'Administration du Territoire
DND :	Direction Nationale de la Décentralisation
DNDL :	Direction Nationale du Développement Local
DNEC :	Direction Nationale de l'État Civil
DRH :	Division des Ressources Humaines
GNF	Francs guinéens
INS :	Institut National de la Statistique
MATD :	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
PARFSE :	Projet d'Appui au Renforcement des Fonctions Statistique de l'État
PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDL :	Plan de Développement Local
SAAF :	Service des Affaires Administratives et Financières
SENAH :	Service National des Actions Humanitaires
SERACCO :	Service Régional d'Appui aux Collectivités et de Coordination des ONG
SERPROMA :	Service National de Réglementation et de la Promotion des ONG et Mouvements Associatifs
SPD :	Service Préfectoral de Développement
SRH :	Service des Ressources Humaines

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Évolution du personnel en activité relevant du MATD selon le sexe	19
Graphique 1.2 : Évolution du personnel en activité relevant du MATD selon la catégorie	19
Graphique 1.3 : Évolution de la répartition du personnel par sexe	19
Graphique 1.4 : Évolution de la répartition du personnel par catégorie	19
Graphique 1.5 : Effectif du personnel des principales structures centrales en 2017	19
Graphique 1.6 : Effectif du personnel du MATD par sexe en 2017	19
Graphique 1.7 : Évolution de l'effectif du personnel des gouvernorats par région (hors Conakry et Mamou)	21
Graphique 1.8 : Effectif du personnel des gouvernorats en 2017	21
Graphique 1.9 : Répartition du personnel par sexe en 2017	21
Graphique 1.10 : Effectif du personnel des gouvernorats par statut	21
Graphique 1.11 : Répartition du personnel des gouvernorats en 2017	21
Graphique 1.12 : Répartition du personnel des gouvernorats selon le niveau d'instruction par sexe en 2017	21
Graphique 1.13 : Répartition du personnel des gouvernorats selon le domaine de qualification en 2017	21
Graphique 1.14 : Effectif du personnel des gouvernorats selon l'ancienneté en 2017	21
Graphique 1.15 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures par sexe (hors Lélouma de 2011 à 2014)	23
Graphique 1.16 : Effectif de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par statut	23
Graphique 1.17 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par âge	23
Graphique 1.18 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par niveau d'instruction	23
Graphique 1.19 : Effectif du personnel des préfectures selon l'ancienneté	23
Graphique 1.20 : Nombre de préfectures selon l'effectif du personnel	23
Graphique 1.21 : Évolution de l'effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar par sexe	25
Graphique 1.22 : Effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar en 2017 par âge	25
Graphique 1.23 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par niveau d'instruction (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)	25
Graphique 1.24 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par service (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)	25
Graphique 1.25 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par sexe et ancienneté (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)	25
Graphique 1.26 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par domaine de qualification (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)	25
Graphique 1.27 : Effectif des sous- préfectures (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar) selon le nombre d'agents en 2017	25
Graphique 1.28 : Effectif des sous- préfectures (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar) selon le domaine de qualification du personnel en 2017	25
Graphique 1.29 : Nombre de bureaux par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.30 : Nombre d'agents par bureau par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.31 : Nombre d'ordinateurs fonctionnels par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.32 : Nombre d'agents par ordinateur fonctionnel par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.33 : Nombre de photocopieurs fonctionnels par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.34 : Nombre de voitures fonctionnelles par structure du MATD en 2017	27
Graphique 1.35 : Accès à Internet des structures centrales du MATD en 2017	27
Graphique 1.36 : Répartition des structures selon l'année de création des locaux (en %)	29
Graphique 1.37 : Répartition des structures ayant accès à l'électricité en 2012 et 2017 (en %)	29
Graphique 1.38 : Répartition des structures ayant accès à l'eau en 2012 et 2017 (en %)	29
Graphique 1.39 : Répartition des structures ayant accès à Internet en 2012 et 2017 (en %)	29
Graphique 1.40 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de bureaux (en %)	29
Graphique 1.41 : Répartition des préfectures selon le nombre de bureaux (en %)	29
Graphique 1.42 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre de bureaux (en %)	29
Graphique 1.43 : Répartition des structures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)	31
Graphique 1.44 : Répartition des gouvernorats selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017	31
Graphique 1.45 : Répartition des préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)	31
Graphique 1.46 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)	31
Graphique 1.47 : Répartition des structures selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)	31

Graphique 1.48 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)	31
Graphique 1.49 : Répartition des structures selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2017 (en %)	31
Graphique 1.50 : Répartition des structures selon le nombre de motos fonctionnelles en 2017 (en %)	31
Graphique 1.51 : Part du budget du MATD dans le budget global de la Guinée (en %)	33
Graphique 1.52 : Évolution du taux d'engagement du budget du MATD (en %)	33
Graphique 1.53 : Évolution du taux de paiement du budget du MATD (en %)	33
Graphique 1.54 : Évolution des traitements et salaires du personnel du MATD (en milliards de GNF)	33
Graphique 1.55 : Évolution de la part des traitements et salaires dans le budget (en %)	33
Graphique 1.56 : Évolution des investissements du MATD (en milliards de GNF)	33
Graphique 1.57 : Évolution de la part des investissements dans le budget global du MATD (en %)	33
Graphique 1.58 : Évolution de la part des achats de biens et services dans le budget global du MATD (en %)	33
Graphique 1.59 : Évolution des transferts de l'État à 5 gouvernorats (en millions GNF)	35
Graphique 1.60 : Prévion des transferts de l'État en 2017 pour six gouvernorats (en millions GNF)	35
Graphique 1.61 : Répartition des préfectures selon le budget exécuté en millions GNF (en %)	35
Graphique 1.62 : Répartition des préfectures selon le taux d'accroissement du budget entre 2012 et 2017 (en %)	35
Graphique 2.1 : Évolution de l'effectif des conseillers communaux par sexe	37
Graphique 2.2 : Évolution de l'effectif de l'ensemble des conseillers communaux	37
Graphique 2.3 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et âge (en %)	37
Graphique 2.4 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par âge (en %)	37
Graphique 2.5 : Répartition des conseillers communaux ayant fréquenté par sexe et niveau d'instruction en 2017 (en %)	37
Graphique 2.6 : Répartition des conseillers communaux ayant fréquenté par sexe et niveau d'instruction en 2017 (en %)	37
Graphique 2.7 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et fonction (en %)	37
Graphique 2.8 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et ancienneté (en %)	37
Graphique 2.9 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par ancienneté (en %)	39
Graphique 2.10 : Répartition des conseillers communaux par sexe selon la taille des communes (en %)	39
Graphique 2.11 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par taille des communes (en %)	39
Graphique 2.12 : Effectif des conseillers communaux par région en 2017	39
Graphique 2.13 : Répartition des conseillers communaux par sexe selon les régions en 2017 (en %)	39
Graphique 2.14 : Évolution de l'effectif du personnel des communes par sexe	41
Graphique 2.15 : Répartition du personnel des communes par sexe en 2017 (en %)	41
Graphique 2.16 : Répartition du personnel communal par sexe selon l'âge en 2017 (en %)	41
Graphique 2.17 : Répartition du personnel communal en 2017 selon l'âge (en %)	41
Graphique 2.18 : Répartition du personnel communal en 2017 ayant fréquenté par sexe selon le niveau d'instruction	41
Graphique 2.19 : Répartition du personnel communal en 2017 par niveau d'instruction	41
Graphique 2.20 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe selon le service (en %)	41
Graphique 2.21 : Répartition du personnel communal en 2017 par service (en %)	41
Graphique 2.22 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe selon le domaine de qualification (en %)	43
Graphique 2.23 : Répartition du personnel communal en 2017 par domaine de qualification (en %)	43
Graphique 2.24 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe et ancienneté (en %)	43
Graphique 2.25 : Répartition du personnel communal 2017 par ancienneté (en %)	43
Graphique 2.26 : Répartition des communes selon le nombre d'agents communaux (en %)	43
Graphique 2.27 : Nombre moyen d'agents communaux par commune par région hors Conakry	43
Graphique 2.28 : Effectif des mairies selon l'année de construction des locaux	45
Graphique 2.29 : Pourcentage des mairies construites avant 2000 par région (en %)	45
Graphique 2.30 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité en 2012 et 2017 (en %)	45
Graphique 2.31 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité en 2017 par région (en %)	45
Graphique 2.32 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau en 2012 et 2017 (en %)	45
Graphique 2.33 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau en 2017 par région (en %)	45
Graphique 2.34 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2012 et 2017 (en %)	45
Graphique 2.35 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2017 par région (en %)	45
Graphique 2.36 : Répartition des mairies selon le nombre de bureaux en 2017 (en %)	47
Graphique 2.37 : Proportion de mairies disposant plus de 4 bureaux par région en 2017 (en %)	47
Graphique 2.38 : Répartition des mairies selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)	47
Graphique 2.39 : Proportion de mairies disposant d'au moins un ordinateur fonctionnel par région en 2017 (en %)	47
Graphique 2.40 : Répartition des mairies selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)	47

Graphique 2.41 : Proportion de mairies disposant d'au moins un photocopieur fonctionnel par région en 2017 (en %)	47
Graphique 2.42 : Pourcentage des mairies selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2017 (en %)	47
Graphique 2.43 : Pourcentage des mairies par région disposant d'au moins une moto fonctionnelle en 2017 (en %)	47
Graphique 2.44 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des dépenses de fonctionnement (en millions GNF)	49
Graphique 2.45 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des dépenses d'investissement (en millions GNF)	49
Graphique 2.46 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des recettes totales (en millions GNF)	49
Graphique 2.47 : Répartition (en %) des communes selon le taux de progression des recettes communales entre 2016 et 2017	49
Graphique 2.48 : Évolution du budget exécuté de l'ensemble des communes de 2011 à 2014 (en milliards GNF)	49
Graphique 2.49 : Évolution des recettes locales de l'ensemble des communes de 2011 à 2014 (en milliards GNF)	49
Graphique 2.50 : Taux d'exécution du budget de l'ensemble des communes de 2011 à 2014	49
Graphique 2.51 : Pourcentage de mobilisation des ressources locales de l'ensemble des communes de 2011 à 2014	49
Graphique 2.52 : Évolution des nombres moyens d'activités planifiées et réalisées du PAI, et non réalisées par commune	51
Graphique 2.53 : Répartition des préfectures selon le nombre moyen d'activités du PAI réalisées par commune en 2017 (en %)	51
Graphique 2.54 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires et extraordinaires des conseils communaux	51
Graphique 2.55 : Nombre de communes selon le nombre de sessions ordinaires des conseils communaux en 2017	51
Graphique 2.56 : Nombre de communes selon le nombre de sessions extraordinaires des conseils communaux en 2017	51
Graphique 2.57 : Répartition des départements selon le nombre moyen de sessions ordinaires par commune en 2017	51
Graphique 2.58 : Nombre moyens de sessions ordinaires des conseils communaux par région en 2017	51
Graphique 2.59 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires des conseils communaux par région hors Conakry en 2017	51
Graphique 2.60 : Nombre de centres d'état civil par région	53
Graphique 2.61 : Nombre d'habitants par centre d'état civil par région	53
Graphique 2.62 : Évolution du nombre d'actes de naissance délivrés	53
Graphique 2.63 : Nombre d'actes de naissances délivrés en 2017 par région	53
Graphique 2.64 : Évolution du nombre d'actes de mariages délivrés	53
Graphique 2.65 : Nombre d'actes de mariage délivrés en 2017 par région	53
Graphique 2.66 : Évolution du nombre d'actes de décès délivrés	53
Graphique 2.67 : Nombre d'actes de décès délivrés par région en 2017	53
Graphique 3.1 : Pourcentage de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures par région (en %)	55
Graphique 3.2 : Pourcentage de communes disposant du type d'infrastructures (en %)	55
Graphique 3.3 : Évolution du nombre de centres de santé	57
Graphique 3.4 : Évolution du nombre de postes de santé	57
Graphique 3.5 : Répartition des centres de santé par région en 2017 (en %)	57
Graphique 3.6 : Répartition des postes de santé par région (en %)	57
Graphique 3.7 : Nombre d'habitants par centre de santé par région hors Conakry en 2017	57
Graphique 3.8 : Nombre d'habitants par poste de santé par région hors Conakry en 2017	57
Graphique 3.9 : Répartition des préfectures selon le nombre d'habitants par centre de santé	57
Graphique 3.10 : Répartition des préfectures selon le nombre d'habitants par poste de santé	57
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'écoles primaires dans six régions	59
Graphique 3.12 : Taux de croissance annuel moyen du nombre d'écoles primaires entre 2011 et 2017 dans six régions (en %)	59
Graphique 3.13 : Nombre d'enfants en âge scolaire par école primaire par région en 2017	59
Graphique 3.14 : Variation entre les nombres d'enfants en âge scolaire par école entre 2011 et 2017 par région (en %)	59
Graphique 3.15 : Évolution de la part d'écoles privées dans les écoles primaires pour 6 régions (en %)	59
Graphique 3.16 : Part des écoles privées parmi les écoles primaires par région en 2017 (en %)	59
Graphique 3.17 : Évolution du nombre de collèges dans six régions	61

Graphique 3.18 : Évolution du nombre de lycées dans six régions	61
Graphique 3.19 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de collèges entre 2011 et 2017 dans six régions (en %).....	61
Graphique 3.20 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de lycées entre 2011 et 2017 dans six régions (en %).....	61
Graphique 3.21 : Nombre d'enfants en âge scolaire par collège par région	61
Graphique 3.22 : Nombre d'enfants en âge scolaire par lycée par région	61
Graphique 3.23 : Évolution de la part des collèges privés dans l'ensemble des collèges par région (en %) .	61
Graphique 2.24 : Évolution de la part des lycées privés dans l'ensemble des lycées par région (en %)	61
Graphique 3.25 : Évolution du nombre de points d'eau aménagés dans cinq régions	63
Graphique 3.26 : Nombre moyen de personnes par point d'eau aménagé par région en 2017	63
Graphique 3.27 : Évolution du nombre de marchés dans les régions hors de Conakry	63
Graphique 3.28 : Nombre moyen de personnes par marché par région en 2017.....	63
Graphique 3.29 : Évolution du nombre de gares routières dans les régions hors Conakry	63
Graphique 3.30 : Nombre moyen de personnes par gare routière par région en 2017	63
Graphique 3.31 : Évolution du nombre d'abattoirs dans les régions hors Conakry	63
Graphique 3.32 : Nombre moyen de personnes par abattoir en 2017	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Évolution du personnel du MATD selon le sexe et la catégorie.....	19
Tableau 1.2 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014).....	23
Tableau 1.3 : Prévisions et réalisations des dépenses de fonctionnement des préfectures en 2017 (en millions GNF)	35
Tableau 3.1 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en 2017 ...	55
Tableau 3.2 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la population en 2017	55
Tableau 3.3 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la région en 2017	55

CHIFFRES CLES DE 2017

Administration du territoire		Population au 1 ^{er} juillet 2017						
Nombre de subdivisions administratives		Boké				1 190 724		
Régions	8	Conakry				1 826 019		
Préfectures	33	Faranah				1 035 162		
Sous-préfectures	307	Kankan				2 157 381		
Communes urbaines	38	Kindia				1 715 504		
Communes rurales	304	Labé				1 091 633		
Districts/Quartiers	4 142	Mamou				803 483		
Villages/secteurs	15 741	N'Zérékoré				1 639 448		
		Guinée				11 555 061		
	Traitements et salaires	Achats biens et services	Subventions et transferts	Investissement	Ensemble			
Budget (en milliards GNF)	41,5	11,7	85,0	185,9	324,3			
Personnel en 2017	MATD	Gouvernorats	Préfecture	Sous-préfecture	Communes			
Effectif Hommes	556	208	523	447	2 033			
Effectif Femmes	367	69	194	11	806			
Effectif Ensemble	923	277	717	458	2 839			
Age moyen (années)		49,8	50,0	55,2	52,9			
Ancienneté moyenne (ans)		7,4	7,1	4,5	6,5			
Conseillers communaux	Effectif	% femmes	Âge moyen	Ancienneté moyenne				
	2 569	8,1%	59,4 ans	7,4 ans				
Locaux et équipement		Gouvernorats	Préfecture	Sous-préfecture	Communes			
Effectif		8	33	307	342			
Année moyenne construction infrastructure		2006	1980	1980	1998			
% infrastructures avec accès électricité		88%	67%	23%	26%			
% infrastructures avec accès à l'eau		75%	64%	43%	47%			
% infrastructures avec accès Internet		29%	22%	4%	5%			
% infrastructures avec ordinateur		25%	22%	12%	25%			
% infrastructures avec photocopieur.		63%	23%	0%	15%			
% infrastructures avec véhicule		100%	97%	0%	5%			
Activités communes	Nombres moyens				Nombres actes délivrés			
	Activités PAI	Activités hors PAI	Sessions ordinaires Conseil	Sessions extra-ord. Conseil	Naissances	Mariages	Décès	
	4,3	2,0	3,1	2,6	121 229	16 011	2 526	
	Préscollaires	Primaires	Secondaires	Sanitaires	Points d'eau	Marchés	Gares routières	Abattoirs
Infrastructures	471	nd	2 169	2 078	15 283	871	358	172

1. RESSOURCES DU MATD ET FONCTIONNEMENT

1.1. Ressources humaines

1.1.1. Ensemble du personnel du MATD et personnel des structures centrales

Points saillants :

- ✚ Effectif total du personnel du MATD constant entre 2016 et 2017 mais légère augmentation du nombre de femmes ;
- ✚ Augmentation de près de 10% des effectifs du MATD depuis 2011 ;
- ✚ Proportion de femmes quasiment stable autour de 40% entre 2011 et 2017 ;
- ✚ Catégorie A largement majoritaire même si en baisse régulière depuis 2011.

Commentaire général :

L'effectif total du personnel du MATD est resté stable entre 2016 et 2017 avec 923 agents. Cet effectif a connu cependant une croissance de 9,9 % depuis 2011. L'effectif le plus faible était en 2012 avec 829 agents.

En 2017, le personnel du MATD était composé de 556 hommes et de 367 femmes. La proportion de femmes est remarquablement stable depuis 2011 autour de 40% avec la plus forte proportion en 2012 avec 40,7% et la plus faible en 2014 avec 37,3%.

En 2017, le personnel compte 625 agents de catégorie A, 212 de catégorie B et 85 de catégorie C. La proportion de cadres de catégorie A est très importante par rapport aux autres catégories. Elle est cependant en baisse depuis 2011. Elle est en effet passée de 76,5% en 2011 à 67,7% en 2017 au profit de la catégorie B passée de 14,3% à 23%. La proportion d'agents de catégorie C est restée stable autour de 9%.

Le personnel du MATD est très variable selon les structures centrales.

L'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique a l'effectif le plus élevé en 2017 (430 agents) mais il est essentiellement composé d'agents contractuels (96%) en lien avec les activités spécifiques de cette structure.

En 2017, la Direction Nationale de l'Administration du Territoire, la Direction Nationale de la Décentralisation et la Direction Nationale du Développement Local ont ensuite les effectifs les plus élevés avec respectivement 68, 59 et 50 agents.

En 2017, le Bureau de Stratégie et de Développement, le Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus, la Direction Nationale de l'État Civil, le Service National de la Réglementation et de la Promotion des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Mouvements Associatifs ont les effectifs les plus faibles avec 24 agents.

Entre 2011 et 2017, les structures suivantes ont connu une hausse importante de leurs effectifs :

- Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus ;
- Direction Nationale de l'État Civil ;
- Direction Nationale de la Décentralisation ;
- Direction Nationale des Affaires Politiques et de l'Administration Électorale ;
- Division des Ressources Humaines.

Notes méthodologiques :

Les emplois des hiérarchies **A₁**, **A₂**, **A₃** sont pourvus par des fonctionnaires appelés cadres

Les emplois moyens sont occupés par des agents de la hiérarchie **B₁**, **B₂** ayant vocation aux fonctions d'encadrement

Les emplois d'exécution sont occupés par des agents de la hiérarchie **C** ayant vocation aux fonctions d'exécution et d'application

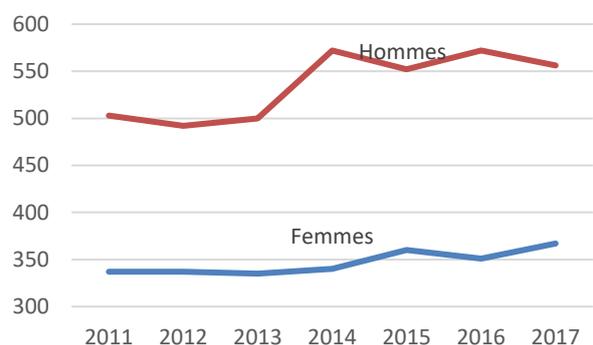
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

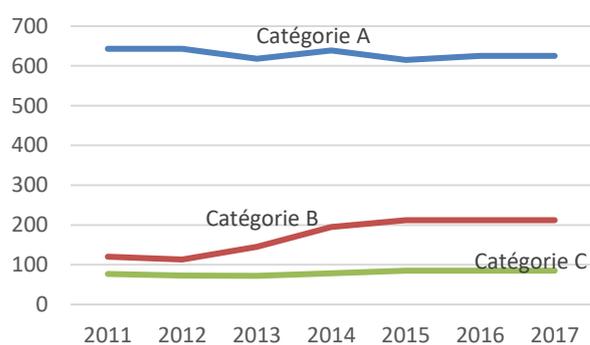
Tableau 1.1 : Évolution du personnel du MATD selon le sexe et la catégorie

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Femmes	337	337	335	340	360	351	367
Hommes	503	492	500	572	552	572	556
Catégorie A	643	643	618	639	615	625	625
Catégorie B	120	113	145	195	212	212	212
Catégorie C	77	73	72	78	85	85	85
Total	840	829	835	912	912	923	923

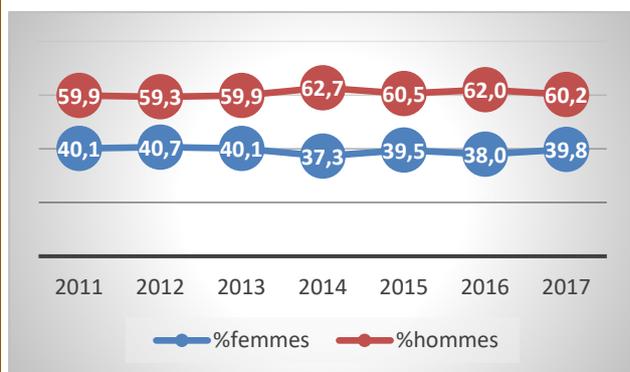
Graphique 1.1 : Évolution du personnel en activité relevant du MATD selon le sexe



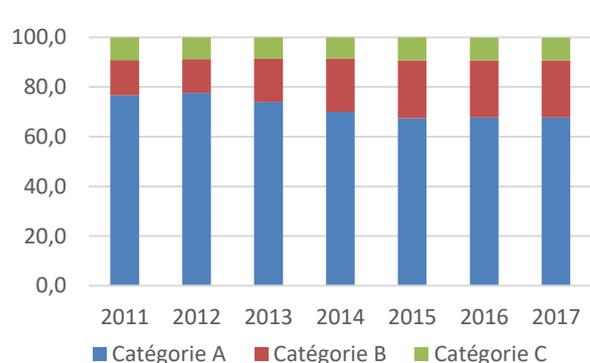
Graphique 1.2 : Évolution du personnel en activité relevant du MATD selon la catégorie



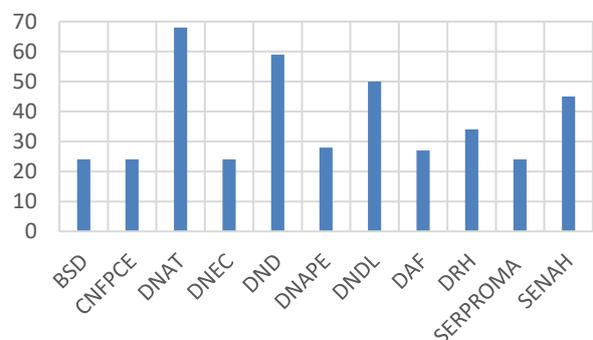
Graphique 1.3 : Évolution de la répartition du personnel par sexe



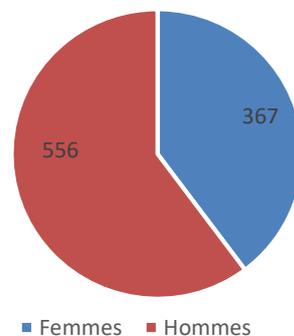
Graphique 1.4 : Évolution de la répartition du personnel par catégorie



Graphique 1.5 : Effectif du personnel des principales structures centrales en 2017



Graphique 1.6 : Effectif du personnel du MATD par sexe en 2017



1.1.2. Personnel des gouvernorats

Points saillants :

- ✚ Effectif du personnel des gouvernorats quasi stable depuis 2011 ;
- ✚ Seulement 25% de femmes en 2017 ;
- ✚ Pourcentage d'agents titulaires en hausse en 2017 après une baisse régulière de 2011 à 2016 ;
- ✚ Personnel âgé avec 58% des agents ayant 50 ans et plus en 2017.

Commentaire général :

Le personnel des 8 gouvernorats s'élève à 277 agents en 2017 dont 69 femmes. Les effectifs varient de 23 agents à Boké à 50 agents à Conakry.

De 2011 à 2017, les effectifs sont restés quasi stables dans tous les gouvernorats à l'exception du Gouvernorat de Boké où il est passé de 7 à 23. L'effectif du Gouvernorat de Faranah a lui baissé de 42 en 2014 à 30 en 2017.

Le pourcentage d'agents titulaires dans les Gouvernorats a constamment baissé de 2011 à 2016 en passant de 52,5% à 45,7% avant de remonter à 48,7%.

Le personnel des gouvernorats est relativement âgé en 2017 : Moins de 30% ont moins de 40 ans mais plus de 54% ont 50 ans et plus. Les femmes y sont bien moins âgées avec 73 % qui ont moins de 40 ans. Plus de 35% des agents masculins ont plus de 60 ans.

Le niveau d'instruction des agents est élevé avec 71,2% ayant au minimum le baccalauréat et 57,5% ont un niveau universitaire.

67,2% des agents travaillent au sein des cabinets des gouvernorats et 16,4% au niveau des Services Régionaux d'Appui aux Collectivités et de Coordination des ONG. Les autres exercent leurs activités au niveau des services d'appui (SAAF, SRH, secrétariats, sécurité).

L'ancienneté moyenne au gouvernorat est de 7,4 années. Si 22,1 % des agents y sont depuis moins de deux ans, 14,7% travaillent dans le même gouvernorat depuis au moins 15 ans.

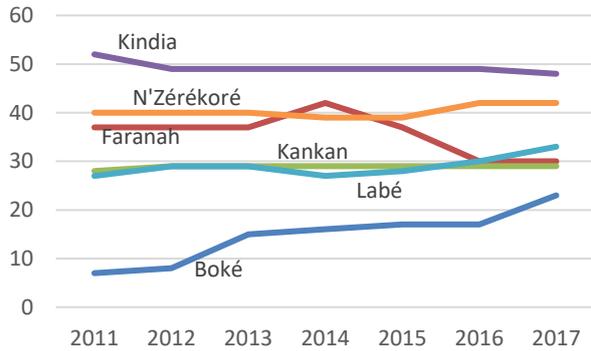
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour les Gouvernorats de Conakry et Mamou ne permet pas de calculer certains indicateurs au niveau national.

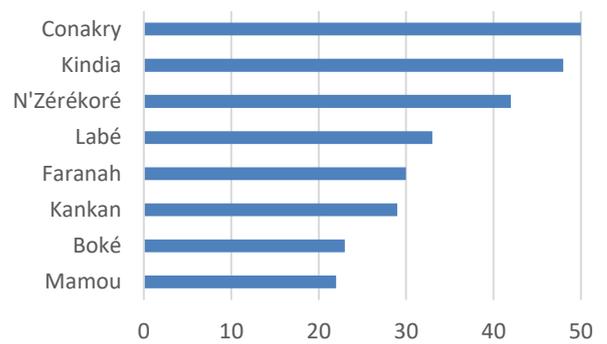
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

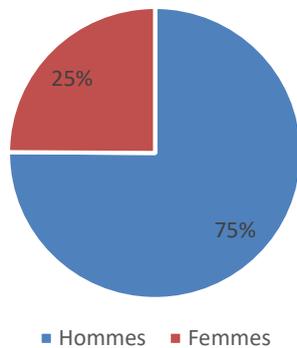
Graphique 1.7 : Évolution de l'effectif du personnel des gouvernorats par région (hors Conakry et Mamou)



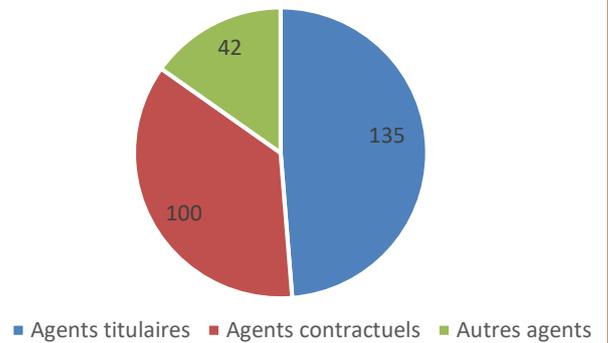
Graphique 1.8 : Effectif du personnel des gouvernorats en 2017



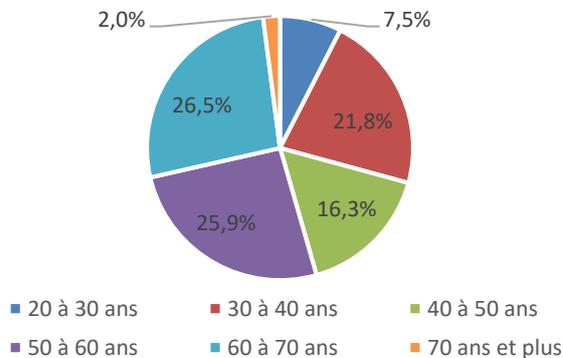
Graphique 1.9 : Répartition du personnel par sexe en 2017



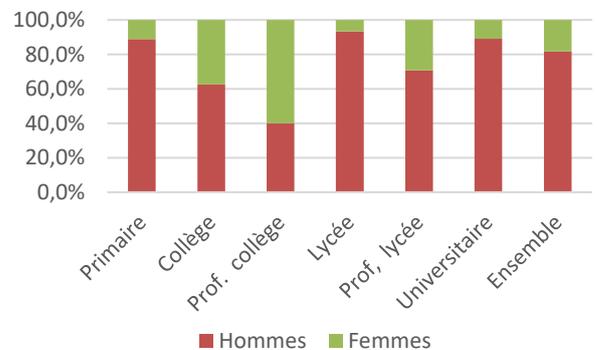
Graphique 1.10 : Effectif du personnel des gouvernorats par statut



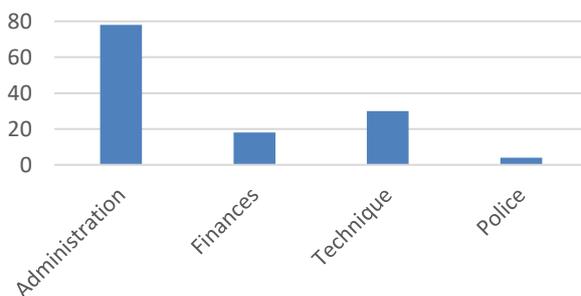
Graphique 1.11 : Répartition du personnel des gouvernorats en 2017



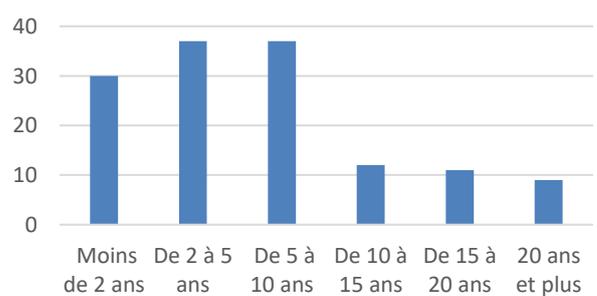
Graphique 1.12 : Répartition du personnel des gouvernorats selon le niveau d'instruction par sexe en 2017



Graphique 1.13 : Répartition du personnel des gouvernorats selon le domaine de qualification en 2017



Graphique 1.14 : Effectif du personnel des gouvernorats selon l'ancienneté en 2017



1.1.3. Personnel des préfectures

Points saillants :

- ✚ Effectif du personnel des préfectures en hausse de 9,1% par rapport à 2011 mais en baisse de 5% par rapport à 2016 ;
- ✚ Pourcentage d'agents femmes en légère hausse : de 23% à 27% entre 2011 et 2017 ;
- ✚ Pourcentage d'agents titulaires sensiblement en baisse depuis 2011 ;
- ✚ Personnel relativement âgé avec 58% d'agents ayant 50 ans et plus.

Commentaire général :

Le personnel des 33 préfectures s'élève à 717 agents en 2017 dont 194 femmes. Les effectifs varient de 7 agents à Guéckédou à 57 agents à Pita avec une moyenne de 21,7 agents par préfecture.

De 2011 à 2017, les effectifs sont restés quasi stables dans la plupart des préfectures mais leur croissance a été élevée dans les préfectures de Kindia, Beyla, Coyah et Koubia.

Le pourcentage d'agents titulaires dans les préfectures a constamment baissé de 2011 à 2016 en passant de 49,2% à 46,0% avant de remonter à 46,7%.

Le personnel des préfectures est âgé en 2017 avec un âge moyen de 50 ans : Moins de 28% ont moins de 40 ans mais 58% ont 50 ans et plus. Les femmes y sont bien moins âgées avec 45% qui ont moins de 40 ans. Plus de 37% des agents masculins ont plus de 60 ans.

Le niveau d'instruction des agents est élevé avec 66,1% des agents ayant un niveau universitaire.

En 2017, 36,8% des agents travaillent au sein des cabinets, 20,7% au sein des sections et 19,3% au niveau des Services préfectoraux de développement. Les autres exercent leurs activités au niveau des services d'appui (SAAF, SRH, secrétariat, sécurité).

L'ancienneté moyenne en préfecture est de 7,5 années. Si 32,7 % des agents y sont depuis moins de deux ans, 13,9% travaillent dans la même préfecture depuis au moins 15 ans.

Le personnel des préfectures est le plus nombreux dans la région de N'Zérékoré qui est celle disposant du plus grand nombre de préfectures (6). Il y a le moins d'agents préfectoraux dans la région de Faranah.

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour quatre années pour la préfecture de Lélouma ne permet pas de calculer certains indicateurs au niveau national.

L'effectif du personnel des 33 préfectures concerne les agents dont les informations sont complètes

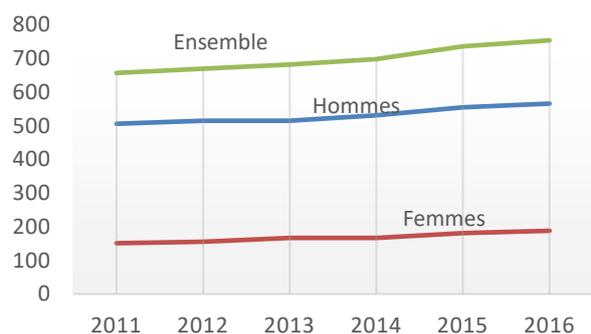
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

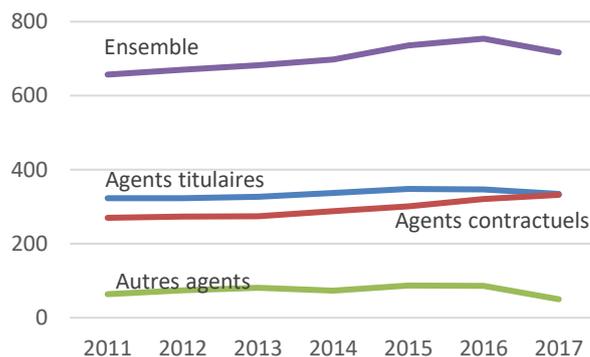
Tableau 1.2 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes	506	515	515	531	555	566	523
Femmes	151	155	167	167	181	188	194
Guinée	657	670	682	698	736	754	717
% hommes	77%	77%	76%	76%	75%	75%	73%
% femmes	23%	23%	24%	24%	25%	25%	27%

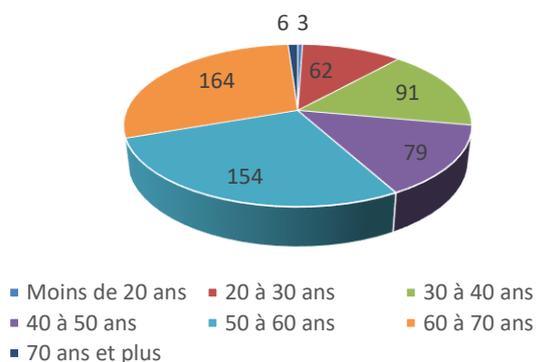
Graphique 1.15 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures par sexe (hors Lélouma de 2011 à 2014)



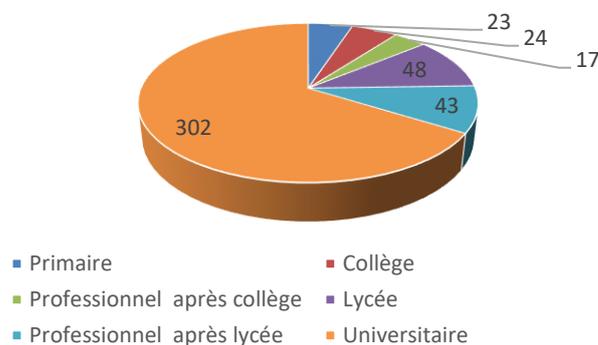
Graphique 1.16 : Effectif de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par statut



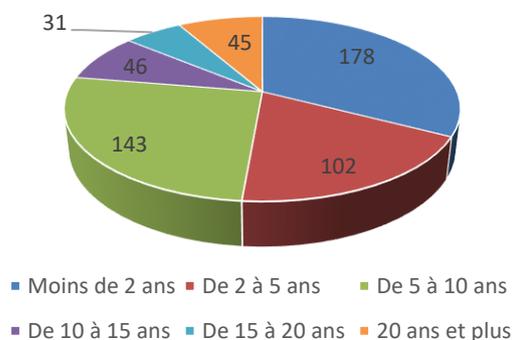
Graphique 1.17 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par âge



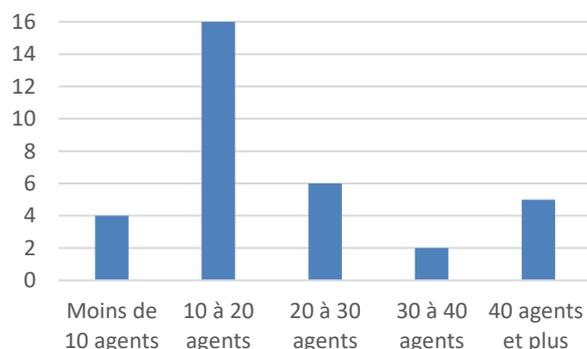
Graphique 1.18 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par niveau d'instruction



Graphique 1.19 : Effectif du personnel des préfectures selon l'ancienneté



Graphique 1.20 : Nombre de préfectures selon l'effectif du personnel



1.1.4 Personnel des sous-préfectures

Points saillants :

- ✚ Effectif du personnel des sous-préfectures en baisse de 14% en 2017 par rapport à 2013 où il était le plus élevé (515) ;
- ✚ Très faible nombre d'agents femmes (autour de 3% de l'ensemble du personnel entre 2011 et 2017) ;
- ✚ Peu de personnel dans chaque sous-préfecture : 97% des sous-préfectures ont au plus 2 agents ;
- ✚ Personnel âgé avec 74% des agents ayant 50 ans et plus en 2017.

Commentaire général :

L'effectif du personnel des sous-préfectures (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar) s'élève à 458 agents en 2017 dont seulement 11 femmes. Les effectifs varient de 4 agents à Sinko et 3 agents dans les sous-préfectures de Kassa, Mitty, Diecké, jusqu'à l'absence totale d'agent dans certaines localités.

L'effectif du personnel des sous-préfectures a légèrement augmenté de 2011 à 2013 avant une baisse progressive de 2013 à 2017.

De 2011 à 2017, les effectifs des hommes sont restés quasi stables se situant aux environs de 97% de l'effectif total du personnel.

En 2017, près de 78% de l'effectif total du personnel des sous-préfectures sont des administrateurs avec 99% du personnel comme sous-préfets et sous-préfets adjoints. Le personnel d'appui est quasiment inexistant dans les sous-préfectures.

Le personnel des sous-préfectures est âgé : trois quarts du personnel des sous-préfectures est âgé de plus de 50 ans et seulement 9% ont moins de 40 ans.

Les agents des sous-préfectures ne restent pas longtemps au même poste : 46% ont moins de deux ans d'ancienneté et seulement 7% plus de 10 ans.

Le personnel des sous-préfectures a un niveau d'études élevé : 70% ont le niveau universitaire et 16% le niveau lycée. Cela s'explique par le fait que ce sont essentiellement des sous-préfets et sous-préfets adjoints.

Le domaine de qualification est l'administration pour 70% des agents suivi par le technique pour 15%.

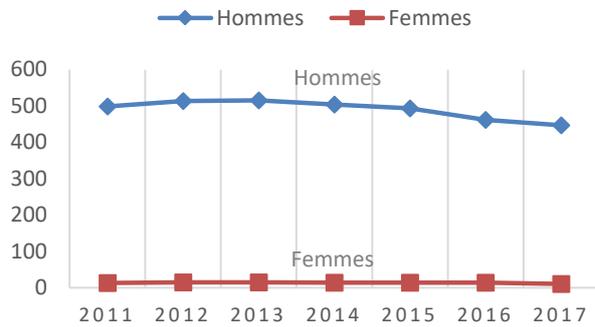
Notes méthodologiques :

L'absence des données de certaines années pour 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar ne permet pas de calculer certains indicateurs.

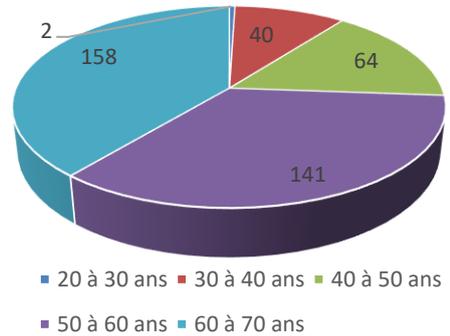
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

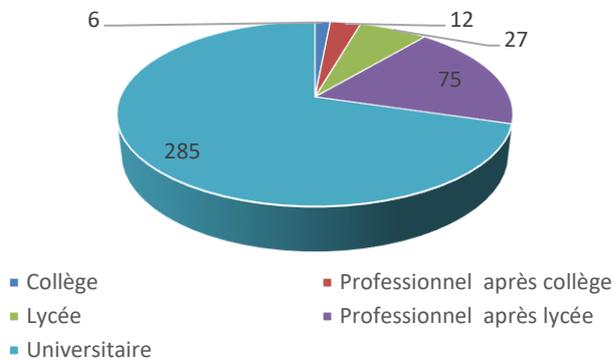
Graphique 1.21 : Évolution de l'effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar par sexe



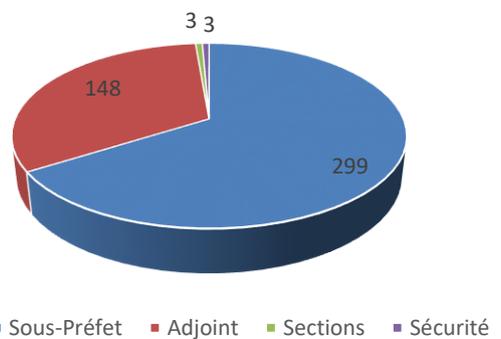
Graphique 1.22 : Effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar en 2017 par âge



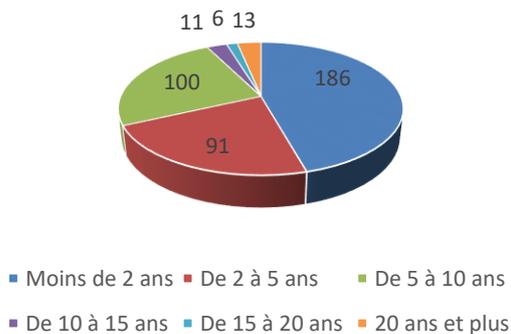
Graphique 1.23 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par niveau d'instruction (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)



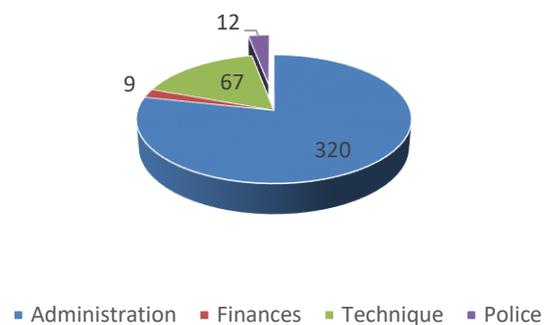
Graphique 1.24 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par service (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)



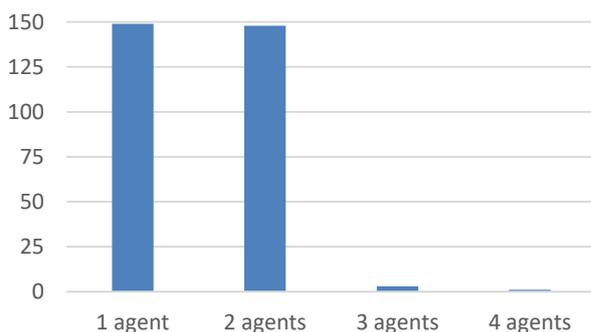
Graphique 1.25 : Effectif du personnel des préfectures en 2017 par sexe et ancienneté (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)



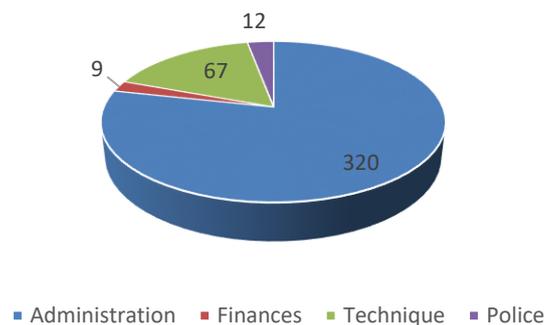
Graphique 1.26 : Effectif du personnel des sous-préfectures en 2017 par domaine de qualification (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar)



Graphique 1.27 : Effectif des sous-préfectures (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar) selon le nombre d'agents en 2017



Graphique 1.28 : Effectif des sous-préfectures (hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar) selon le domaine de qualification du personnel en 2017



1.2. Locaux et équipement

1.2.1. Structures centrales

Points saillants :

- ✚ Manque de bureaux pour les principales structures centrales avec plus de 5 agents par bureau en moyenne en 2017 ;
- ✚ Insuffisance d'équipement bureautique : au plus 5 ordinateurs fonctionnels dans 9 structures centrales et 6 structures centrales sans photocopieur ;
- ✚ Accès à Internet limité à 4 structures en 2017.

Commentaire général :

Le nombre de bureaux en 2017 varie entre 2 bureaux (DRH et DNAPE) à 20 bureaux au SERPROMA. Les autres structures centrales disposent de 3 à 9 bureaux. Aucun changement n'est intervenu par rapport à 2016.

Le nombre moyen d'agents par bureau varie entre 1,2 agent au SERPROMA à 17,0 agents à la DRH, la moyenne étant de 5,3 agents par bureau.

L'équipement bureautique est notoirement insuffisant avec 60 ordinateurs et 8 photocopieurs fonctionnels pour les douze principales structures centrales du MATD.

Pour les ordinateurs, la DND (14) et le CNFPCE (10) disposent à eux seuls de 40% du parc en 2017. Les autres structures détiennent de 2 à 6 ordinateurs chacune. Seul un nombre réduit d'agents disposent d'un ordinateur pour leur travail : en dehors du CNFPCE, il y a plus de 4 agents pour un ordinateur pour toutes les autres structures. Par rapport à 2016, seules la DNEC a reçu deux ordinateurs supplémentaires et la DRH d'un en plus.

Pour les photocopieurs, en 2017, six structures n'en disposent pas et les autres 1 seul est fonctionnel à l'exception du CNFPCE qui en a 3. Par rapport à 2016, seule la DNEC a été dotée d'un photocopieur.

L'accès à internet extrêmement limité : seules quatre structures (ANASP, BSD, DND et DNDL) y ont accès en 2017. Aucune amélioration n'est constatée par rapport à 2016.

Les véhicules fonctionnels sont peu nombreux : seule une structure dispose de deux véhicules, huit structures de un seul et trois n'en ont aucun en 2017. L'ANASP, la DNEC et la DNAPAE ont été dotées d'un véhicule en 2017. Seuls l'ANASP et le CNFPCE disposent de motos fonctionnelles.

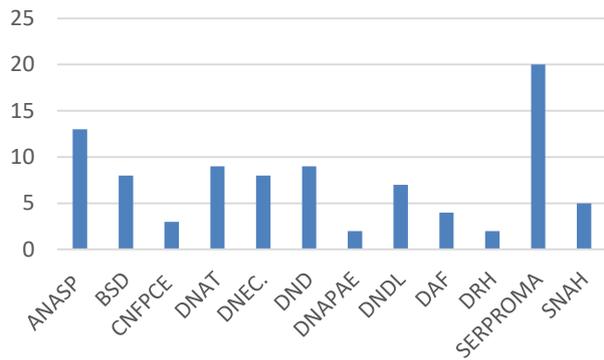
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures centrales ne permet pas d'analyser l'évolution de certains indicateurs.

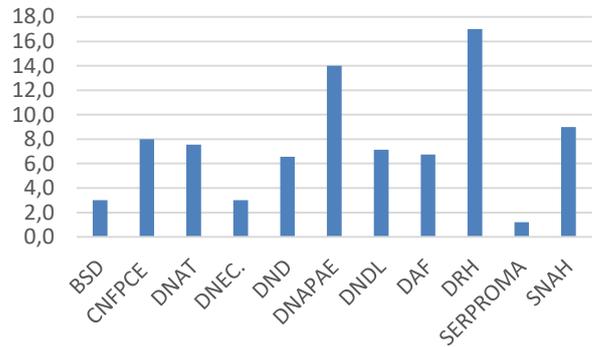
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

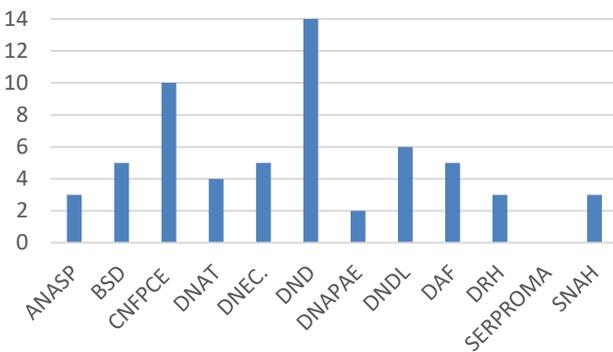
Graphique 1.29 : Nombre de bureaux par structure du MATD en 2017



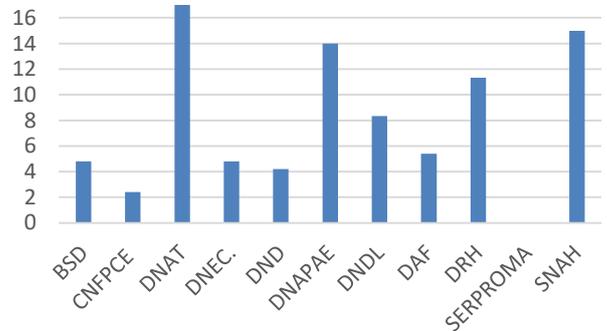
Graphique 1.30 : Nombre d'agents par bureau par structure du MATD en 2017



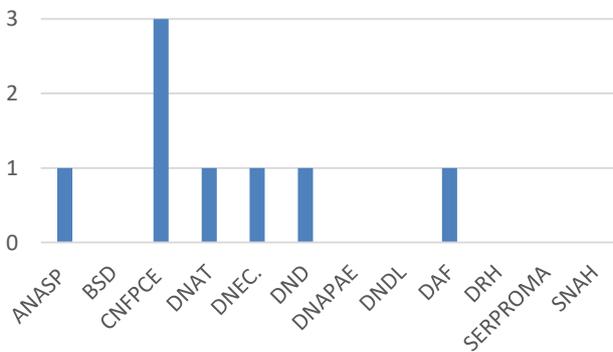
Graphique 1.31 : Nombre d'ordinateurs fonctionnels par structure du MATD en 2017



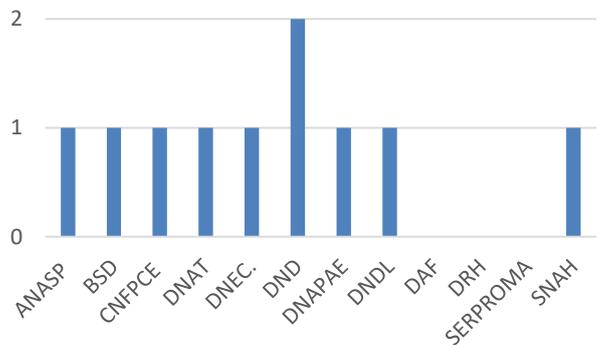
Graphique 1.32 : Nombre d'agents par ordinateur fonctionnel par structure du MATD en 2017



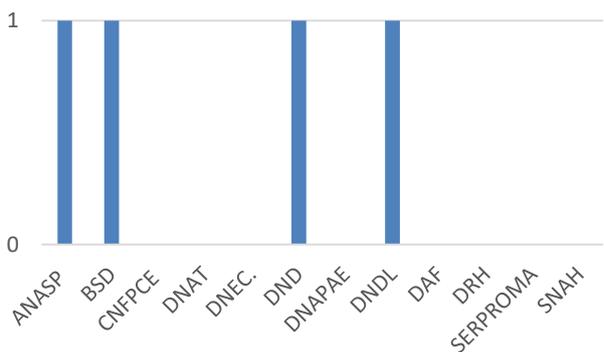
Graphique 1.33 : Nombre de photocopieurs fonctionnels par structure du MATD en 2017



Graphique 1.34 : Nombre de voitures fonctionnelles par structure du MATD en 2017



Graphique 1.35 : Accès à Internet des structures centrales du MATD en 2017



1.2.2. Structures déconcentrées (locaux)

Points saillants :

- ✚ Locaux relativement récents pour les gouvernorats avec un seul datant d'avant 1990 ;
- ✚ Locaux anciens pour les préfectures (58% datant d'avant 1970) et les sous-préfectures (38% datant d'avant 1970) ;
- ✚ 1 tiers des préfectures et 87% des sous-préfectures sans accès à l'électricité en 2017 ;
- ✚ Accès à Internet encore limité en 2017 : 30% des gouvernorats, 22% des préfectures et 4% des sous-préfectures seulement y ont accès.

Commentaire général :

L'ancienneté des locaux varie fortement selon le type de structures : 57% des gouvernorats ont été construits depuis 2010 contre seulement 23% des préfectures et 9% des sous-préfectures. Les locaux des préfectures sont les plus anciens avec 58% construits avant 1970 contre 38% des sous-préfectures.

L'accès à l'électricité, primordial pour les activités administratives, est loin d'être généralisé en 2017 : seulement 13% des sous-préfectures et 2 tiers des préfectures en disposent. Il y eu certes une amélioration par rapport à 2012 avec le doublement des sous-préfectures raccordées au réseau électrique et 4 préfectures supplémentaires. Ce taux reste cependant notablement insuffisant pour un bon fonctionnement de ces structures. S'il est un peu plus élevé à Kindia (46% des structures) et Mamou (33%), il est de moins de 20% dans les autres régions et même de 3% dans la région de N'Zérékoré.

L'accès à l'eau est aussi limité même s'il est supérieur à celui de l'électricité avec 64% des préfectures et 43% des sous-préfectures. L'accès à l'eau prend aussi en compte l'accès par un forage. La progression en cinq ans est assez faible avec seulement deux préfectures et six sous-préfectures supplémentaires. Les structures des régions de Kindia (63%), Mamou (61%) et Faranah (60%) sont mieux dotées par rapport à celles de Boké (22%).

L'accès à Internet est encore rare en 2017 dans la quasi-totalité des structures avec 29% pour les gouvernorats, 22% pour les préfectures et 4% pour les sous-préfectures ; même s'il y a une amélioration pour les préfectures depuis 2012 mais pas pour les gouvernorats.

Les bureaux disponibles sont relativement nombreux pour toutes les structures. Si cela se comprend bien pour les gouvernorats et les préfectures aux effectifs de personnel relativement nombreux, c'est plus paradoxal pour les sous-préfectures. Dans les sous-préfectures, il y a en effet 4,4 bureaux en moyenne par structure alors qu'il n'y a que 3% des sous-préfectures avec plus de deux agents.

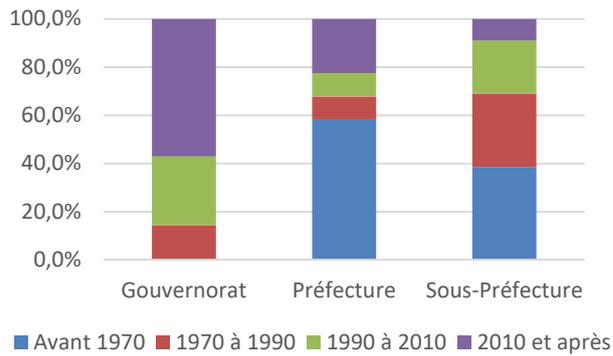
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures ne permet pas d'analyser l'évolution de certains indicateurs.

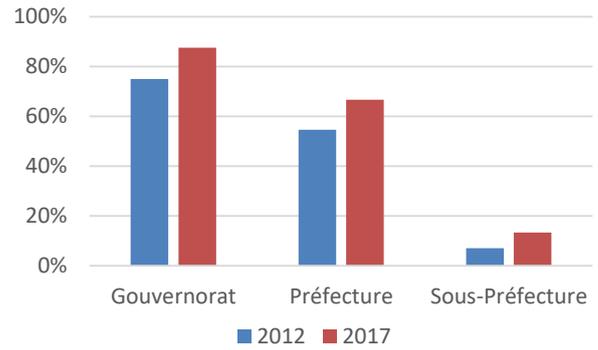
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

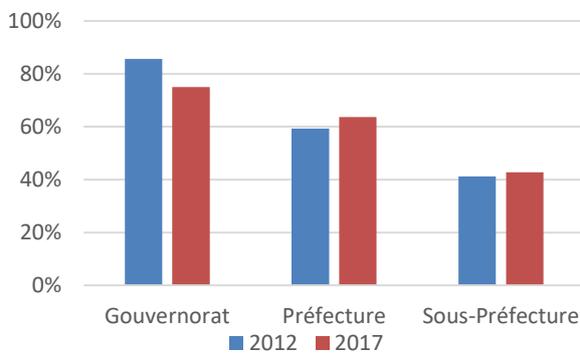
Graphique 1.36 : Répartition des structures selon l'année de création des locaux (en %)



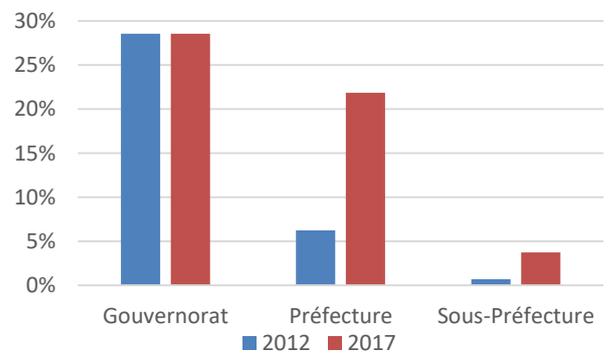
Graphique 1.37 : Répartition des structures ayant accès à l'électricité en 2012 et 2017 (en %)



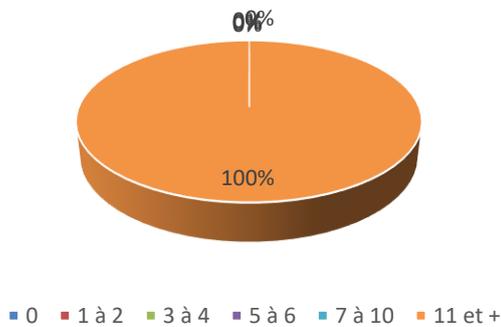
Graphique 1.38 : Répartition des structures ayant accès à l'eau en 2012 et 2017 (en %)



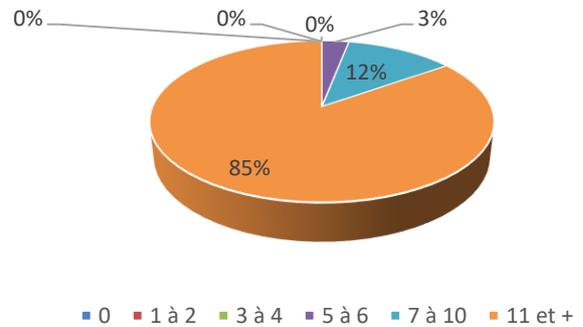
Graphique 1.39 : Répartition des structures ayant accès à Internet en 2012 et 2017 (en %)



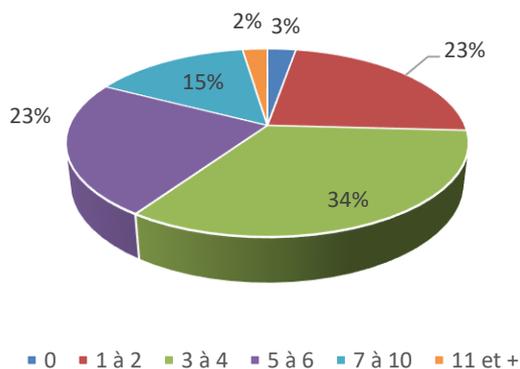
Graphique 1.40 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de bureaux (en %)



Graphique 1.41 : Répartition des préfectures selon le nombre de bureaux (en %)



Graphique 1.42 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre de bureaux (en %)



1.2.3. Structures déconcentrées (équipement)

Points saillants :

- ✚ Équipement bureautique et logistique très insuffisant de l'ensemble des structures ;
- ✚ 4 préfectures et 87% des sous-préfectures sans ordinateur fonctionnel en 2017 ;
- ✚ 37,5% des gouvernorats, 77% des préfectures et 99% des sous-préfectures sans photocopieur ;
- ✚ 2 gouvernorats avec seulement 1 voiture, une préfecture sans voiture et 38% des sous-préfectures sans moto.

Commentaire général :

En 2017, les activités administratives nécessitent un équipement bureautique minimum, à savoir ordinateurs et photocopieurs. Cela n'est pas le cas dans la plupart des structures déconcentrées.

Au niveau des ordinateurs, tous les gouvernorats sont équipés mais seulement deux en disposent de plus de 3 ordinateurs, ce qui est très peu par rapport aux effectifs du personnel de chaque gouvernorat.

Dans les préfectures, la disponibilité d'équipement informatique est encore plus limitée : 13% n'en disposent pas du tout et plus de la moitié (54%) en ont au plus deux. Plus du quart disposent cependant de 4 ordinateurs et plus.

Un ordinateur n'est présent que dans 13% des sous-préfectures.

Les photocopieurs sont encore moins disponibles que les ordinateurs.

Au niveau des gouvernorats, trois sur huit n'en disposent pas et aucun n'en a plus que deux fonctionnels.

Plus de trois quarts des préfectures n'ont aucun photocopieur fonctionnel et aucune sous-préfecture n'en dispose.

L'équipement en moyens de déplacements est insuffisant pour assurer un bon suivi des circonscriptions administratives.

Au niveau des véhicules, si chaque gouvernorat est doté de véhicules, ils sont en nombre insuffisant avec la moitié des gouvernorats disposant d'au maximum deux véhicules. Les préfectures sont mieux dotées : si une préfecture dispose d'aucun véhicule, près des trois quarts n'en ont que deux pour circuler.

Au niveau des motocyclettes dont devraient être dotées toutes les sous-préfectures, 38% n'en disposent pas.

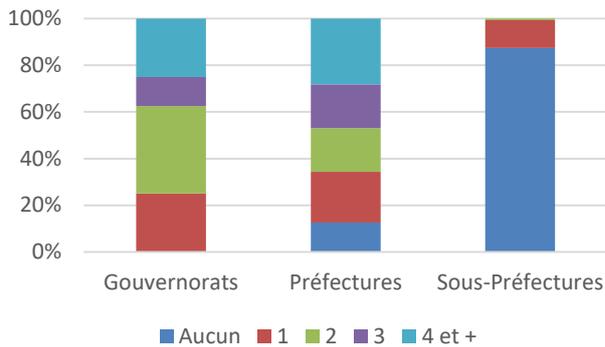
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures ne permet pas d'analyser l'évolution temporelle de certains indicateurs.

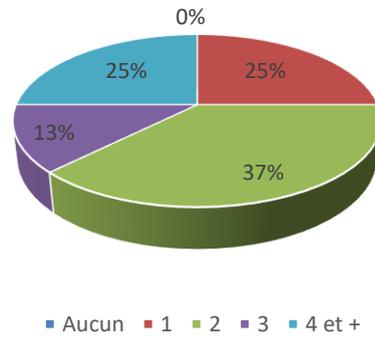
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

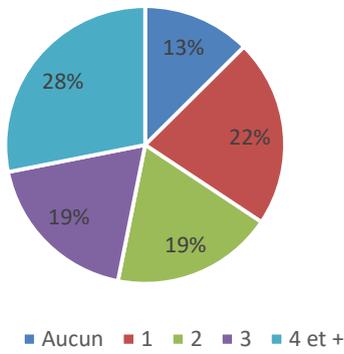
Graphique 1.43 : Répartition des structures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)



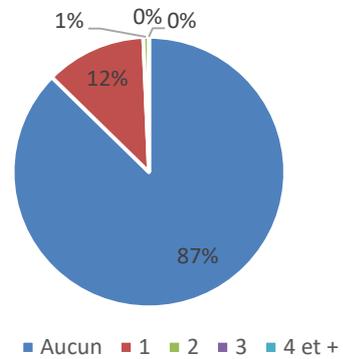
Graphique 1.44 : Répartition des gouvernorats selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017



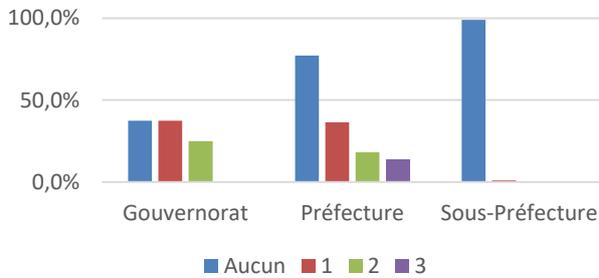
Graphique 1.45 : Répartition des préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)



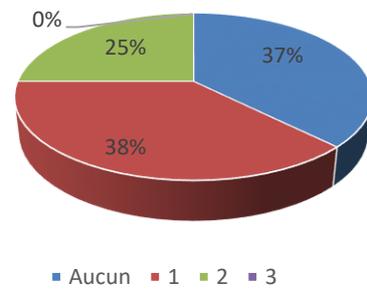
Graphique 1.46 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)



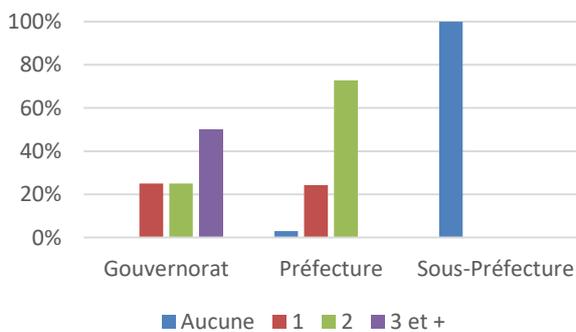
Graphique 1.47 : Répartition des structures selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)



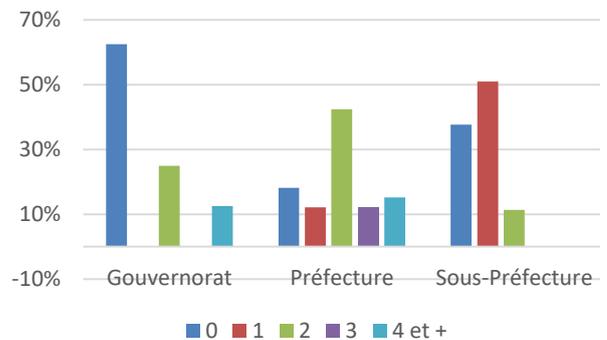
Graphique 1.48 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)



Graphique 1.49 : Répartition des structures selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2017 (en %)



Graphique 1.50 : Répartition des structures selon le nombre de motos fonctionnelles en 2017 (en %)



1.3. Dotations et consommations budgétaires du MATD

1.3.1. Recettes et dépenses des différentes structures du MATD

Points saillants :

- ✚ Forte baisse du budget du MATD en 2017 dû à la ligne investissements ;
- ✚ Après la forte hausse en 2016, part du budget dans le BND de seulement 2% ;
- ✚ 1 huitième du budget du MATD pour les traitements et salaires en 2017.

Commentaire général :

Le budget exécuté du MATD de 2017 s'élève à 324,3 milliards GNF, en forte baisse par rapport à 2016 où il s'élevait à 548,6 milliards GNF. Il revient à un niveau voisin de 2013 et 2015.

La part du budget du MATD par rapport au BND a aussi fortement chuté de 4,6% en 2016 à 2% en 2017.

Ces fortes variations sont essentiellement dues à la très forte augmentation des investissements en 2016 : ils ont été de 445,6 milliards GNF en 2016 contre 187 milliards en 2015 et 185,9 milliards en 2017. Ces investissements de 2016 portaient sur la rénovation du bâtiment abritant le Ministère.

Le taux d'engagement du MATD varie entre 95,6% en 2011 et 83,3% pour 2017 et a connu une baisse régulière depuis 2014.

Les investissements constituent de loin le poste le plus important du budget. En dehors de l'année exceptionnelle 2016 avec 81,3% du budget total, il oscille entre 52% et 71% avec cependant seulement 57% en 2017.

Le deuxième poste budgétaire le plus important est celui des Subventions et transferts. Il est en forte progression depuis 2012 et atteint 85,1 milliards en 2017 soit 26% du budget exécuté.

Le poste Traitements et salaires augmente régulièrement chaque année mais seulement de 4,5% en 2017 contre 19% en 2013.

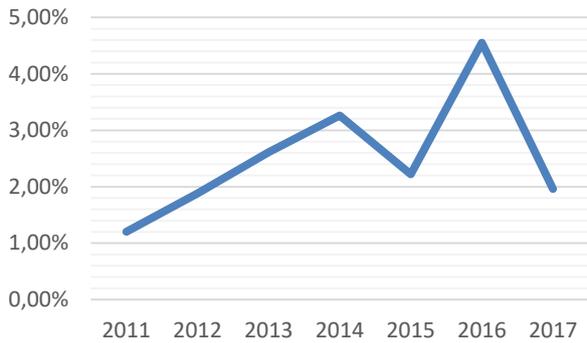
Le poste Achats de biens et services est le moins important et son montant diminue régulièrement. Il était de 49 milliards en 2011 alors qu'il est seulement de 12 milliards en 2017.

Notes méthodologiques :

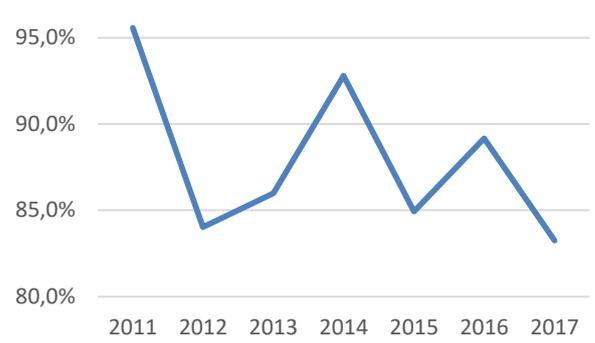
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

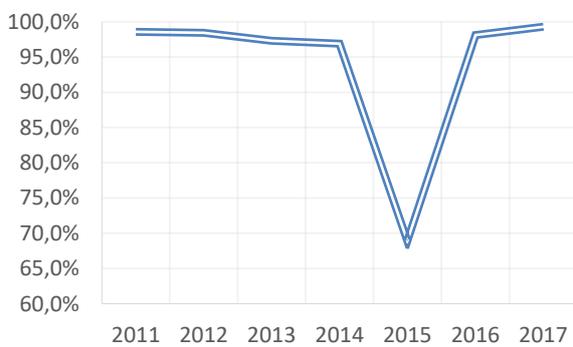
Graphique 1.51 : Part du budget du MATD dans le budget global de la Guinée (en %)



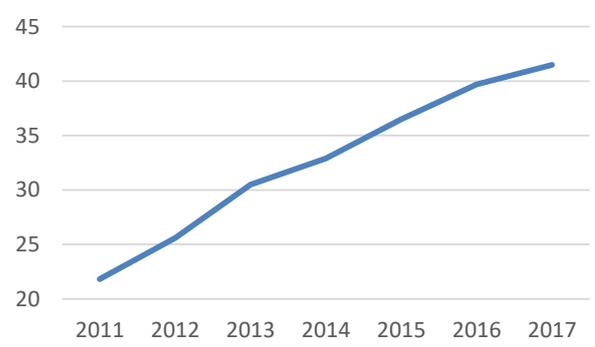
Graphique 1.52 : Évolution du taux d'engagement du budget du MATD (en %)



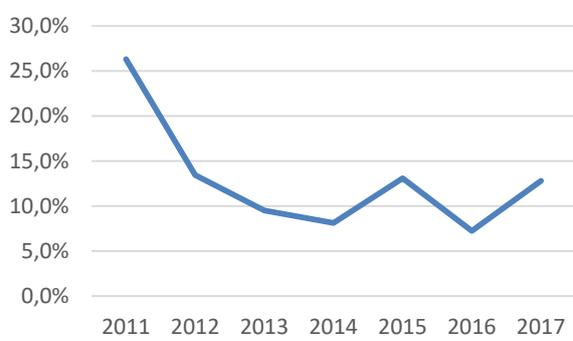
Graphique 1.53 : Évolution du taux de paiement du budget du MATD (en %)



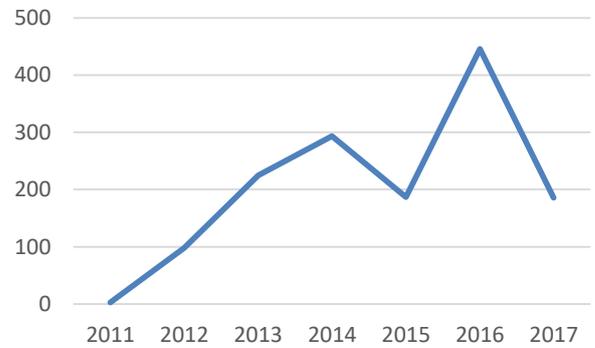
Graphique 1.54 : Évolution des traitements et salaires du personnel du MATD (en milliards de GNF)



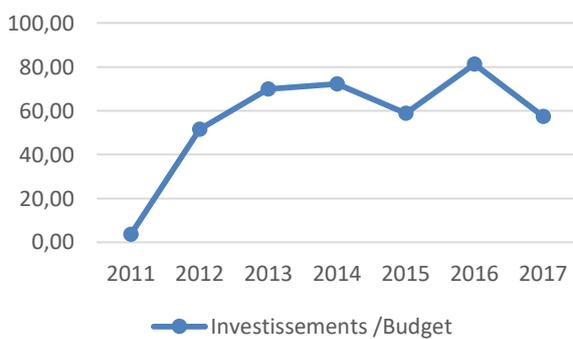
Graphique 1.55 : Évolution de la part des traitements et salaires dans le budget (en %)



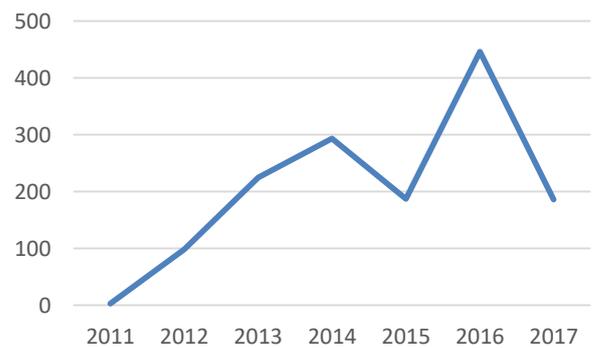
Graphique 1.56 : Évolution des investissements du MATD (en milliards de GNF)



Graphique 1.57 : Évolution de la part des investissements dans le budget global du MATD (en %)



Graphique 1.58 : Évolution de la part des achats de biens et services dans le budget global du MATD (en %)



1.3.2. Recettes et dépenses dans les structures déconcentrées du MATD

Points saillants :

- ✚ Budget exécuté inférieur à 300 millions GNF pour 42% des préfectures ;
- ✚ Budget de 2017 inférieur à celui de 2012 pour 17% des préfectures ;
- ✚ Hors Conakry, plus gros transfert de l'État en 2017 pour le Gouvernorat de Kindia avec 2,4 milliards GNF.

Commentaire général :

Les transferts de l'État aux gouvernorats évoluent à la hausse pour Kankan, Kindia, Labé et Mamou et en dents de scie pour N'Zérékoré.

En 2016, les montants les plus élevés des transferts de l'État étaient pour les Gouvernorats de Labé et Kankan et le moins élevé pour celui de N'Zérékoré. En 2017, les différences sont notables avec un montant de 2,4 milliard pour le Gouvernorat de Kindia et de seulement 1,1 milliard pour celui de Labé.

Les budgets des préfectures sont en général moins élevés que ceux des Gouvernorats à l'exception de quelques-unes.

En 2017, les dépenses de fonctionnement ont été les plus élevés et supérieurs à 1 milliard GNF pour les préfectures de Dubréka (3,1 milliards GNF), Kissidougou (2,2 milliards GNF), Kindia (1,8 milliard GNF) et Kankan (1,0 milliard GNF). Le montant le plus faible étant pour la préfecture de Mali avec seulement 8,3 millions GNF de dépenses de fonctionnement. Plus de 60% des préfectures ont un budget inférieur à 500 millions GNF dont 22,6% un budget inférieur à 200 millions GNF.

L'évolution des budgets des préfectures n'est pas régulière. Ainsi, en 2017, 17% des préfectures ont des budgets inférieurs à ceux de 2012. Par contre, 14% des préfectures ont vu leurs budgets plus que doublés.

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des préfectures s'élève à 23,1 milliard mais les dépenses réalisées sont bien moindres. Ainsi elles sont de moins de 50% dans 4 préfectures.

Notes méthodologiques :

La non complétude des données financières pour l'ensemble des structures tant au niveau gouvernorats que préfectures limite l'analyse des données notamment temporelle.

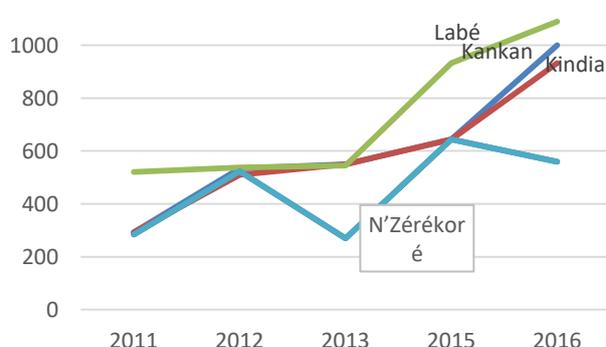
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

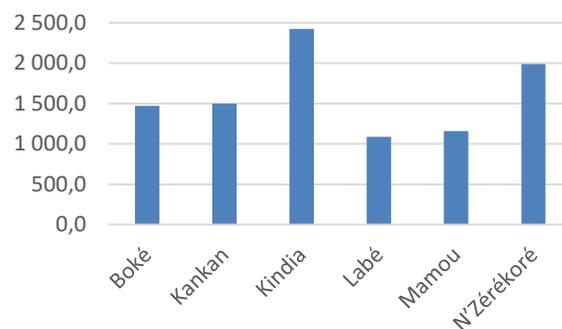
Tableau 1.3 : Prévisions et réalisations des dépenses de fonctionnement des préfectures en 2017 (en millions GNF)

Boffa	Prévisions	507,4	Kouroussa	Prévisions	1 060,4	Mali	Prévisions	25,2
	Réalisations	290,8		Réalisations	496,4		Réalisations	8,3
Boké	Prévisions	107,5	Mandiana	Prévisions	360,0	Tougué	Prévisions	279,0
	Réalisations	631,8		Réalisations	319,6		Réalisations	199,0
Fria	Prévisions	654,0	Siguiri	Prévisions	987,4	Dalaba	Prévisions	191,8
	Réalisations	801,1		Réalisations	504,3		Réalisations	191,8
Gaoual	Prévisions	235,0	Coyah	Prévisions	1 643,6	Mamou	Prévisions	860,1
	Réalisations	165,8		Réalisations	504,3		Réalisations	769,0
Koundara	Prévisions	333,0	Dubrêka	Prévisions	3 296,9	Pita	Prévisions	384,9
	Réalisations	176,4		Réalisations	3 069,3		Réalisations	nd
Dabola	Prévisions	594,1	Forécariah	Prévisions	411,4	Beyla	Prévisions	282,5
	Réalisations	594,1		Réalisations	205,8		Réalisations	nd
Dinguiraye	Prévisions	296,7	Kindia	Prévisions	2 703,5	Guéckédou	Prévisions	416,6
	Réalisations	212,7		Réalisations	1 774,6		Réalisations	349,2
Faranah	Prévisions	478,2	Télimélé	Prévisions	145,6	Lola	Prévisions	650,7
	Réalisations	90,1		Réalisations	94,4		Réalisations	526,8
Kissidougou	Prévisions	1 512,0	Koubia	Prévisions	324,0	Macenta	Prévisions	390,5
	Réalisations	2 228,7		Réalisations	324,0		Réalisations	277,8
Kankan	Prévisions	1 317,0	Labé	Prévisions	488,9	N'Zérékoré	Prévisions	1 306,5
	Réalisations	1 036,7		Réalisations	215,8		Réalisations	885,0
Kérouané	Prévisions	326,3	Lélouma	Prévisions	312,3	Yomou	Prévisions	219,9
	Réalisations	326,3		Réalisations	312,3		Réalisations	219,9

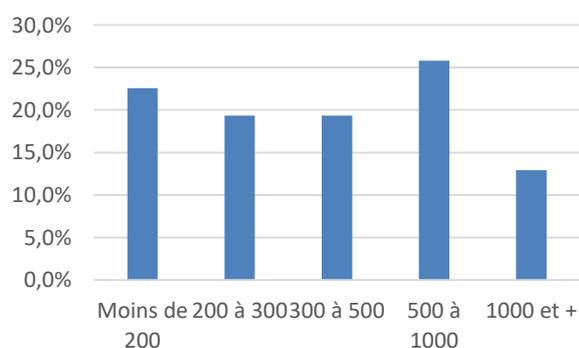
Graphique 1.59 : Évolution des transferts de l'État à 5 gouvernorats (en millions GNF)



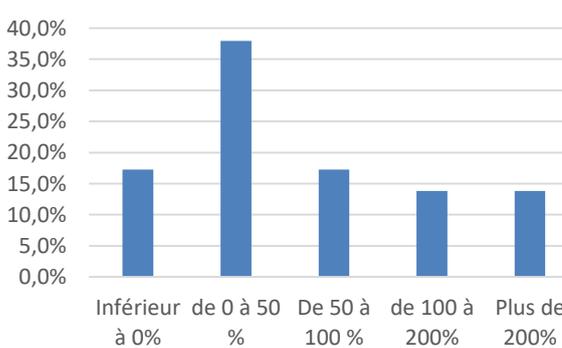
Graphique 1.60 : Prédiction des transferts de l'État en 2017 pour six gouvernorats (en millions GNF)



Graphique 1.61 : Répartition des préfectures selon le budget exécuté en millions GNF (en %)



Graphique 1.62 : Répartition des préfectures selon le taux d'accroissement du budget entre 2012 et 2017 (en %)



2. RESSOURCES DES COMMUNES ET FONCTIONNEMENT

2.1. Conseillers communaux

Points saillants :

- ✚ Baisse importante du nombre de conseillers communaux depuis 2015 ;
- ✚ Seulement 8,6% de femmes conseillères communales en 2017 ;
- ✚ Des conseillers communaux âgés (plus de 60 ans en moyenne).

Commentaire général :

L'analyse porte sur les conseillers communaux en poste en 2017.

L'effectif des conseillers communaux est resté relativement stable de 2011 à 2014 (autour de 2 900) avant de baisser régulièrement jusqu'à atteindre 2 569 en 2017.

La proportion de femmes conseillères communales est très faible : autour de 10% entre 2011 et 2015 et moins de 9% en 2016 et 2017

Les conseillers communaux sont âgés. Ils ont en moyenne plus de 60 ans. Ainsi, 55% ont plus de 60 ans et moins de 3% ont moins de 40 ans. Les femmes sont légèrement moins âgées avec un âge moyen de 57,7 ans.

Le niveau d'instruction est relativement équilibré pour les conseillers communaux ayant fréquenté l'école avec 20% de niveau primaire, 31% de niveau collège et professionnel après collège, 27% de niveau lycée et professionnel après lycée et 22% de niveau universitaire. Ce niveau est bien plus élevé que celui de la population. Les femmes ont un niveau d'instruction plus élevé que les conseillers communaux hommes.

Les femmes n'occupent pas les postes à responsabilité : en 2017, 2% seulement sont maires et vices maires alors qu'elles sont 11% comme conseillères communales.

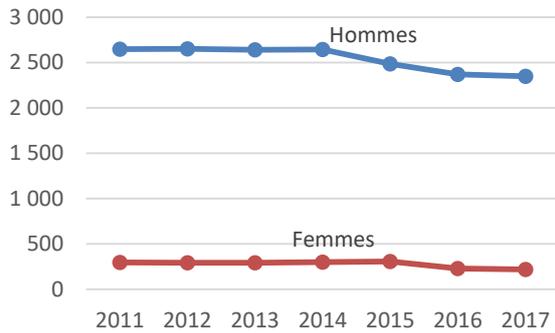
Les conseillers communaux ont en moyenne 7,4 années d'ancienneté avec 41,7% de conseillers en place depuis plus de 10 ans. Les hommes sont en place depuis plus longtemps que les femmes.

Notes méthodologiques :

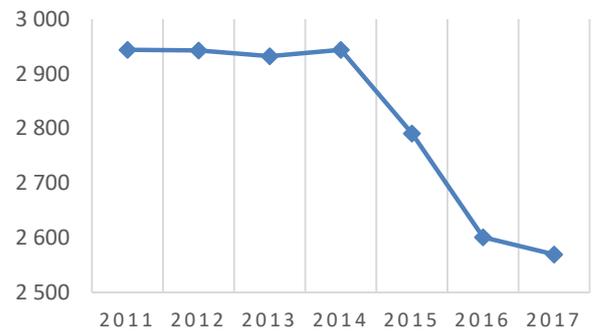
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

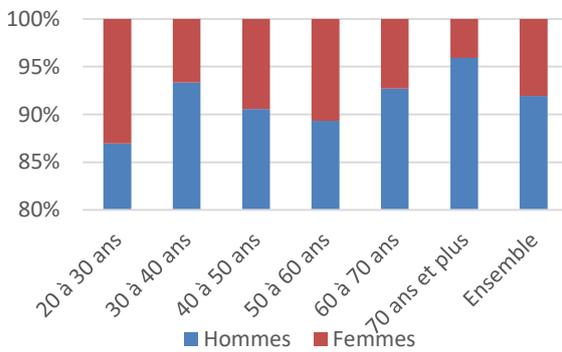
Graphique 2.1 : Évolution de l'effectif des conseillers communaux par sexe



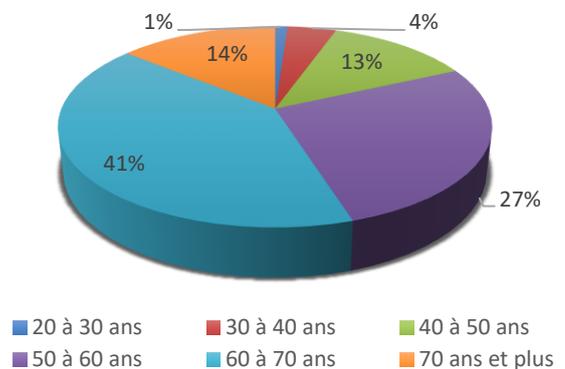
Graphique 2.2 : Évolution de l'effectif de l'ensemble des conseillers communaux



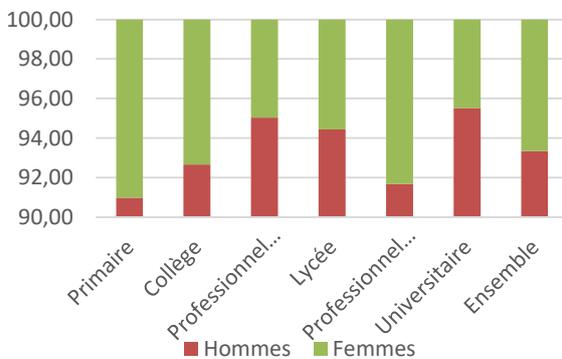
Graphique 2.3 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et âge (en %)



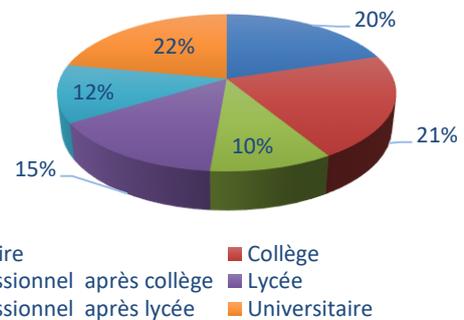
Graphique 2.4 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par âge (en %)



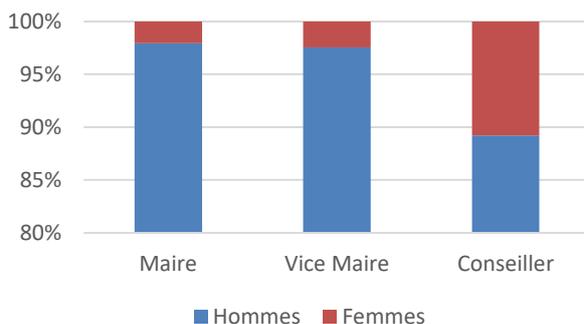
Graphique 2.5 : Répartition des conseillers communaux ayant fréquenté par sexe et niveau d'instruction en 2017 (en %)



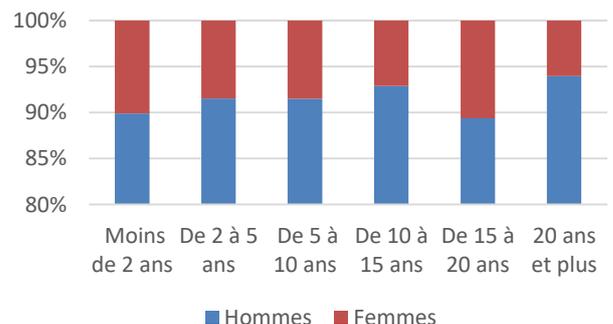
Graphique 2.6 : Répartition des conseillers communaux ayant fréquenté par sexe et niveau d'instruction en 2017 (en %)



Graphique 2.7 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et fonction (en %)



Graphique 2.8 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par sexe et ancienneté (en %)



2.1. Conseillers communaux (suite)

Points saillants :

- ✚ 4 conseillers communaux sur 5 pour les communes de 10 000 à 50 000 habitants ;
- ✚ Plus de femmes dans les conseils communaux des grandes villes ;
- ✚ Hors de Conakry, le plus de conseillers communaux dans la région de N'Zérékoré et moins dans celle de Mamou.

Commentaire général :

Les conseillers communaux sont plus nombreux dans les communes de taille moyenne entre 10 000 et 50 000 habitants : 38% dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants et 40% dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants.

Les femmes sont plus nombreuses dans les conseils communaux des grandes villes : 12,8% dans les communes de plus de 50 000 habitants contre 7,8% dans les communes de moins de 50 000 habitants.

Le plus grand nombre de conseillers communaux est dans la région de N'Zérékoré avec 18,8% de l'ensemble des conseillers communaux et le plus petit nombre dans la région de Conakry avec 2,1%.

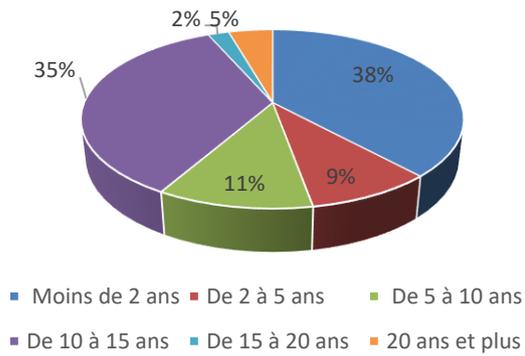
La proportion de femmes conseillères communales est la plus élevée dans la région de Conakry (25,5%) et la moins élevée dans la région de Kankan (4,8%) avec une moyenne de 8,6% pour la Guinée.

Notes méthodologiques :

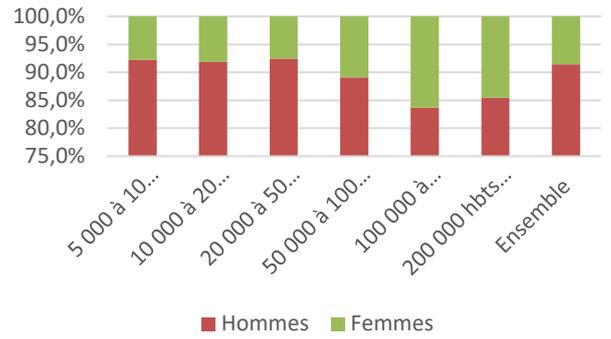
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

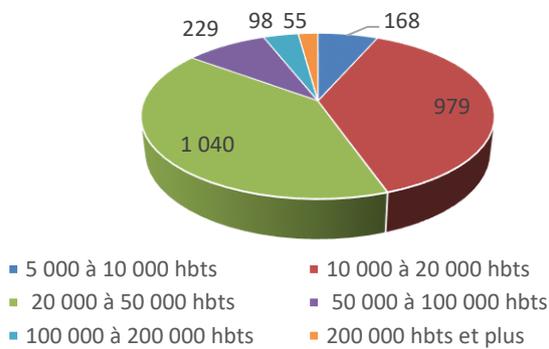
Graphique 2.9 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par ancienneté (en %)



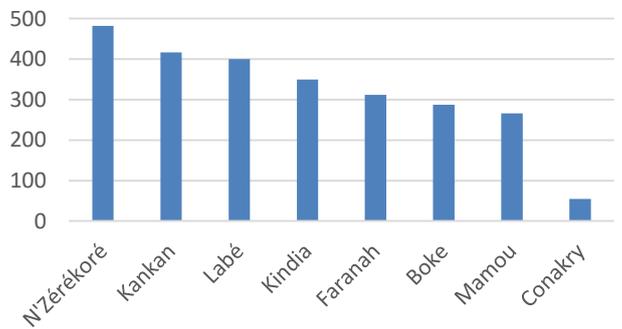
Graphique 2.10 : Répartition des conseillers communaux par sexe selon la taille des communes (en %)



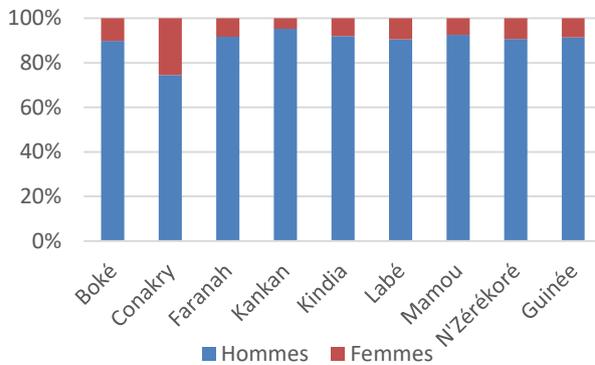
Graphique 2.11 : Répartition des conseillers communaux en 2017 par taille des communes (en %)



Graphique 2.12 : Effectif des conseillers communaux par région en 2017



Graphique 2.13 : Répartition des conseillers communaux par sexe selon les régions en 2017 (en %)



2.2. Personnel des communes

Points saillants :

- Personnel des communes en augmentation moyenne chaque année de 4,5% de 2011 à 2016 ;
- 7 agents sur 10 sont des hommes en 2017 ;
- Personnel âgé de 53 ans en moyenne en 2017.

Commentaire général :

2 809 agents travaillaient dans les communes en 2016 contre 2 276 en 2011.

En 2017, l'effectif moyen du personnel communal est de 7,1 agents par commune. Il varie de 0 ou 1 agent dans plusieurs communes à 114 à Dixinn.

La proportion d'agents féminins est stable entre 27 et 28% depuis 2011.

En 2017, Le personnel est âgé : 53 ans en moyenne pour un agent et plus de 30% des agents ont plus de 60 ans. Seulement 12% des agents ont moins de 40 ans. Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes même si leur âge moyen est supérieur à 50 ans.

Les agents communaux ayant fréquenté ont un niveau d'instruction élevé avec 50% de niveau universitaire et 22% de niveau lycée ou professionnel après lycée. Les femmes sont plus nombreuses avec un niveau d'instruction moins élevé, primaire (41% de l'ensemble) ou collège (34%) contre universitaire (11%).

Dans les mairies, le secrétariat général (39%) occupe le plus de personnel devant les sections (36%), la sécurité et le secrétariat.

Notes méthodologiques :

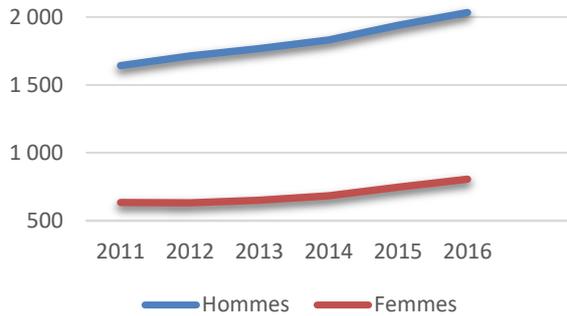
L'absence d'information détaillée sur le personnel communal pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

Pour l'année 2017, les informations détaillées ne sont pas disponibles pour l'ensemble du personnel communal.

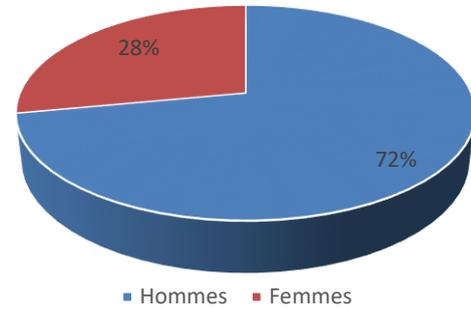
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

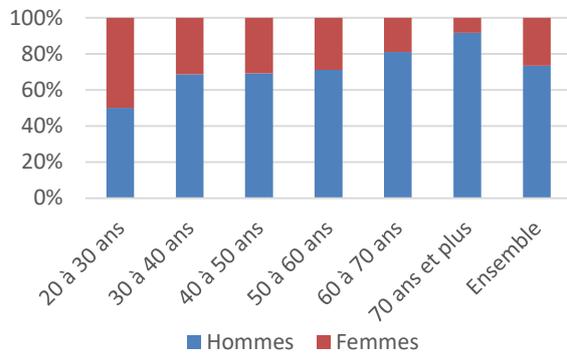
Graphique 2.14 : Évolution de l'effectif du personnel des communes par sexe



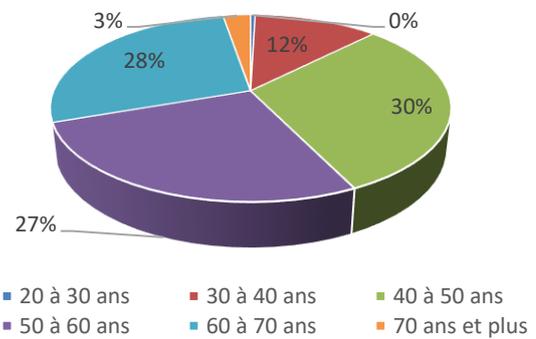
Graphique 2.15 : Répartition du personnel des communes par sexe en 2017 (en %)



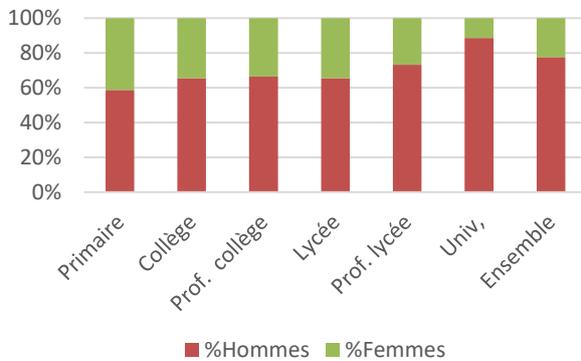
Graphique 2.16 : Répartition du personnel communal par sexe selon l'âge en 2017 (en %)



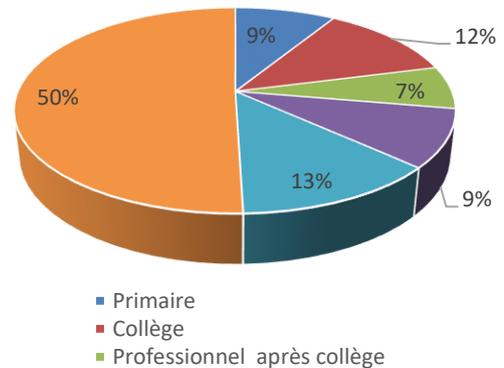
Graphique 2.17 : Répartition du personnel communal en 2017 selon l'âge (en %)



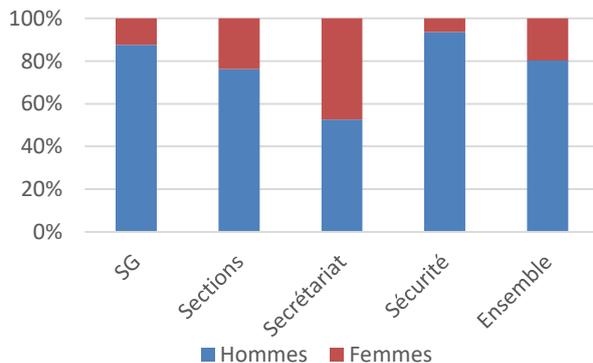
Graphique 2.18 : Répartition du personnel communal en 2017 ayant fréquenté par sexe selon le niveau d'instruction



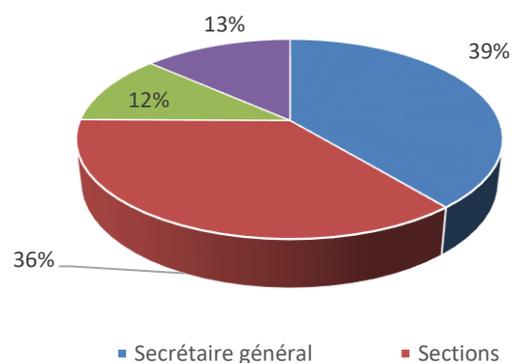
Graphique 2.19 : Répartition du personnel communal en 2017 par niveau d'instruction



Graphique 2.20 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe selon le service (en %)



Graphique 2.21 : Répartition du personnel communal en 2017 par service (en %)



2.2. Personnel des communes (suite)

Points saillants :

- ✚ En 2017, 57% du personnel communal de qualification administrative ;
- ✚ Personnel peu ancien en poste : plus d'un tiers depuis moins de deux ans ;
- ✚ Les femmes plus longtemps au même poste que les hommes.

Commentaire général :

En 2017, l'administration est le domaine de qualification prépondérant des agents communaux avec 57% des agents. Les finances et le technique viennent ensuite avec respectivement 19% et 18% des agents communaux de l'ensemble du pays. La qualification « administration » est plus privilégiée chez les femmes que chez les hommes.

L'ancienneté moyenne des agents communaux est de 6,5 années. Près de 60% des agents sont en poste depuis moins de cinq années et seulement 14% des agents sont en poste depuis 15 années et plus.

L'ancienneté est supérieure chez les femmes (8,6 années en moyenne) que chez les hommes (5,7 années en moyenne). Dans le personnel en poste depuis 15 ans et plus, il y a 45,6% de femmes contre 28% d'hommes sur l'ensemble des agents communaux.

En 2017, l'effectif moyen du personnel communal est de 7,1 agents par commune. Il varie de 0 ou 1 agent dans 26 communes à 114 à Dixinn. Le nombre d'agents communaux le plus fréquent est 2 avec 23% des communes. 13% des communes ont plus de dix agents communaux dont 3 (Dixinn, Kaloum et N'Zérékoré) plus de 100.

Le nombre moyen d'agents communaux par commune est variable selon les régions hors Conakry. Il varie de 4 dans la région de Labé à près de 10 dans la région de Boké. Les autres régions en ont entre 5 et 6.

Notes méthodologiques :

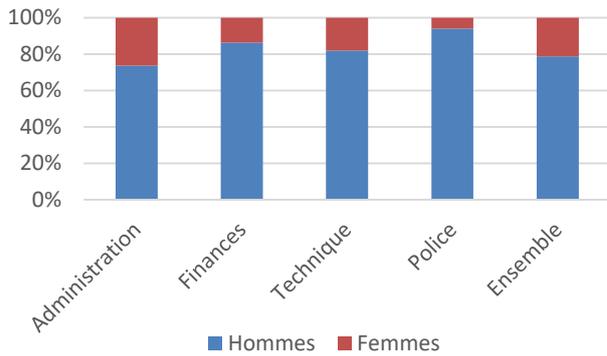
L'absence d'information détaillée sur le personnel communal pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

Pour l'année 2017, les informations détaillées ne sont pas disponibles pour l'ensemble du personnel communal.

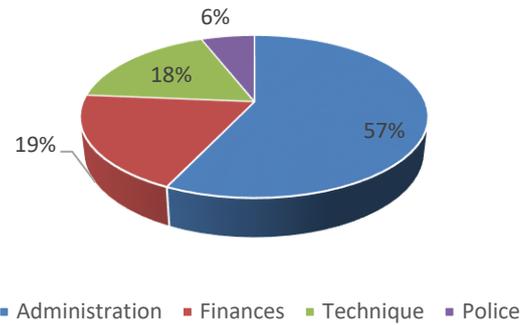
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

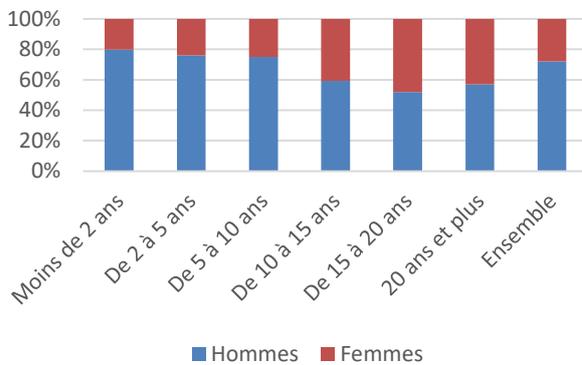
Graphique 2.22 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe selon le domaine de qualification (en %)



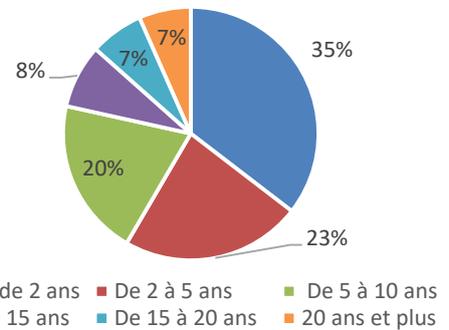
Graphique 2.23 : Répartition du personnel communal en 2017 par domaine de qualification (en %)



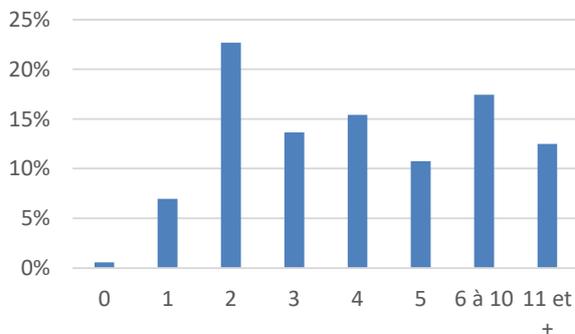
Graphique 2.24 : Répartition du personnel communal en 2017 par sexe et ancienneté (en %)



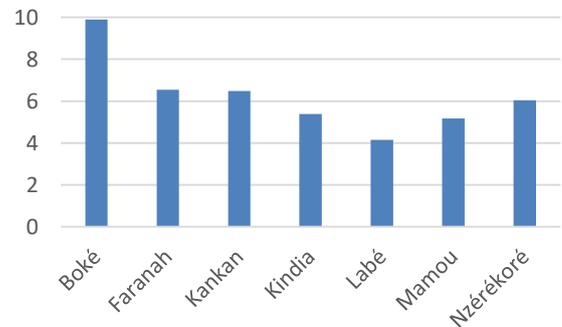
Graphique 2.25 : Répartition du personnel communal 2017 par ancienneté (en %)



Graphique 2.26 : Répartition des communes selon le nombre d'agents communaux (en %)



Graphique 2.27 : Nombre moyen d'agents communaux par commune par région hors Conakry



2.3. Locaux

Points saillants :

- ✚ 45% des mairies construites depuis l'année 2000 ;
- ✚ Trois quarts des mairies sans électricité ;
- ✚ Faible progression de l'accès à Internet des mairies entre 2012 et 2017.

Commentaire général :

Seulement 12% des mairies datent d'avant 1970. Le plus grand nombre de mairies ont été construites entre 1990 et 2000, avec 40% d'entre elles et 25% depuis 2010.

Les constructions anciennes (datant d'avant 2000) sont plus nombreuses dans les régions de Faranah (80%) et de N'Zérékoré (78%) tandis qu'elles sont moins nombreuses à Boké et Kindia avec 44% des mairies.

L'accès à l'électricité est encore rare en 2017 avec un quart seulement des mairies même s'il y a eu une légère progression depuis 2012 avec 37 mairies supplémentaires.

Si toutes les mairies de Conakry sont électrifiées, c'est loin d'être le cas dans les régions de Boké, Faranah, Kankan et Labé où moins d'une mairie sur cinq a accès à l'électricité.

L'accès à l'eau est plus généralisé que l'accès à l'électricité avec 47% des mairies. La progression entre 2012 et 2017 a été seulement de 3%.

La région de Mamou est la moins bien dotée avec seulement 14% des mairies disposant d'un accès à l'eau. En plus de Conakry, il est supérieur à 50% pour les mairies de Kindia, Boké, N'Zérékoré et Faranah.

L'accès à Internet est très rare en 2017 puisque seulement 5% des communes en disposent. C'est mieux qu'en 2012 (4 mairies) mais la progression est faible. Les régions les mieux dotées sont Faranah (10%) et N'Zérékoré (9%).

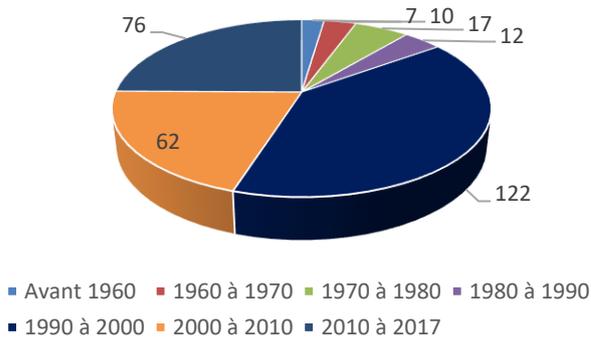
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les mairies pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

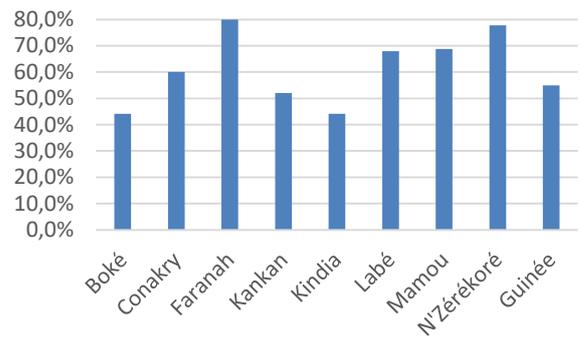
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

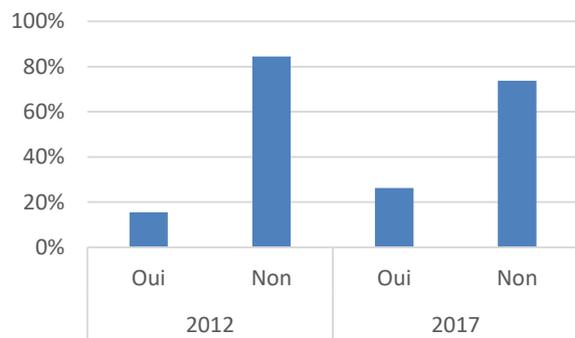
Graphique 2.28 : Effectif des mairies selon l'année de construction des locaux



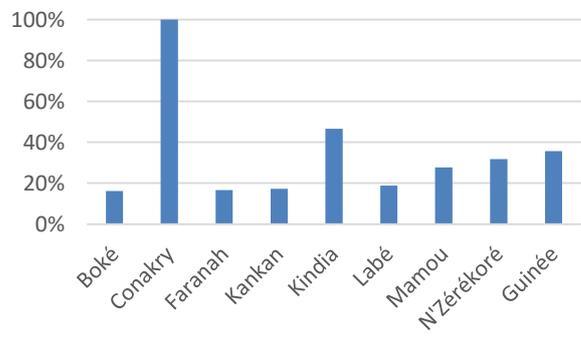
Graphique 2.29 : Pourcentage des mairies construites avant 2000 par région (en %)



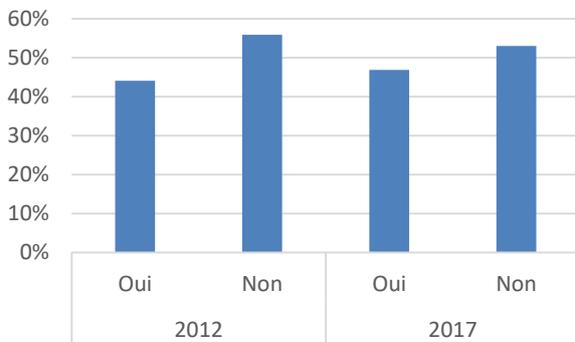
Graphique 2.30 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité en 2012 et 2017 (en %)



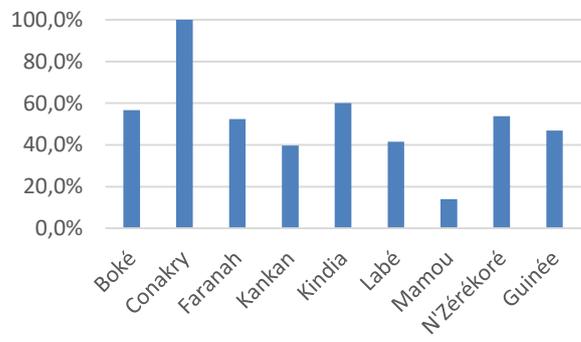
Graphique 2.31 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité en 2017 par région (en %)



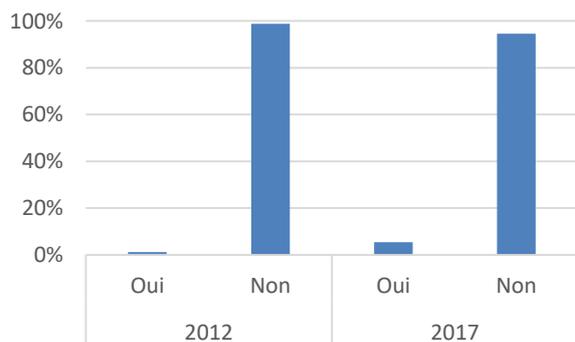
Graphique 2.32 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau en 2012 et 2017 (en %)



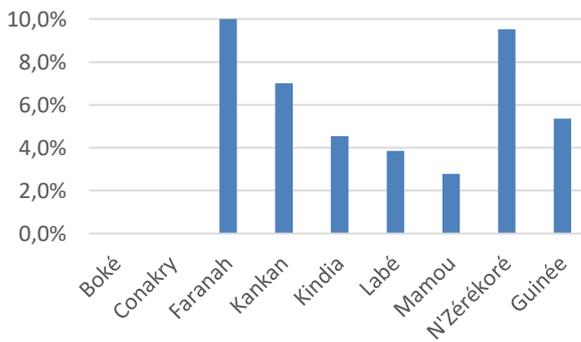
Graphique 2.33 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau en 2017 par région (en %)



Graphique 2.34 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2012 et 2017 (en %)



Graphique 2.35 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2017 par région (en %)



2.4. Équipements

Points saillants :

- ✚ 55 % des mairies avec moins de 5 bureaux ;
- ✚ Trois quarts des mairies sans ordinateur et 85% sans photocopieur ;
- ✚ 5% des mairies avec au moins une voiture et 60% avec au moins une moto.

Commentaire général :

D'une manière générale, les mairies sont de petites structures avec des locaux rudimentaires (voir pages précédentes) et un équipement limité.

Une mairie dispose en moyenne de 4,8 bureaux. 16% des mairies ont moins de 3 bureaux mais les 29 plus grandes mairies disposent de plus de 10 bureaux. Les mairies les mieux dotées sont dans les régions de Conakry, N'Zérékoré et Faranah avec 60% de mairies avec plus de 4 bureaux.

L'équipement informatique est très limité : 75% des mairies ne disposent pas d'ordinateur et 16% en ont un seul. Conakry et N'Zérékoré sont les régions les moins mal dotées.

Les photocopieurs sont encore plus rares que les ordinateurs puisque 85% des mairies n'en disposent pas. Les mairies des régions de N'Zérékoré et Kankan sont relativement mieux dotées que Conakry.

Seulement 17 mairies sur 342 disposent d'une voiture fonctionnelle mais 60% des mairies ont au moins une moto.

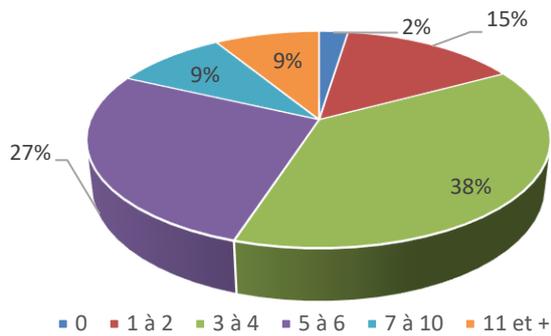
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les mairies pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

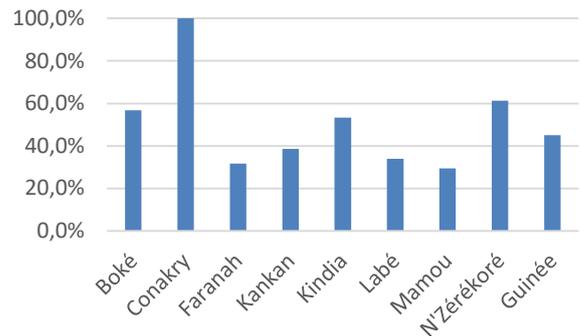
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

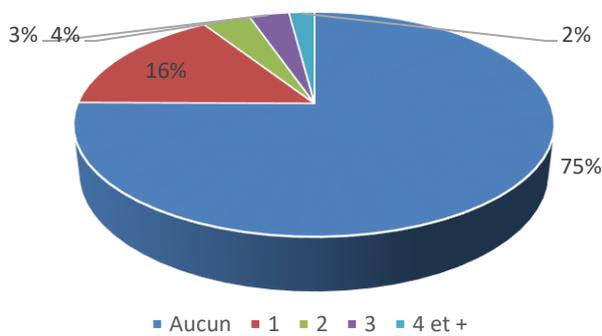
Graphique 2.36 : Répartition des mairies selon le nombre de bureaux en 2017 (en %)



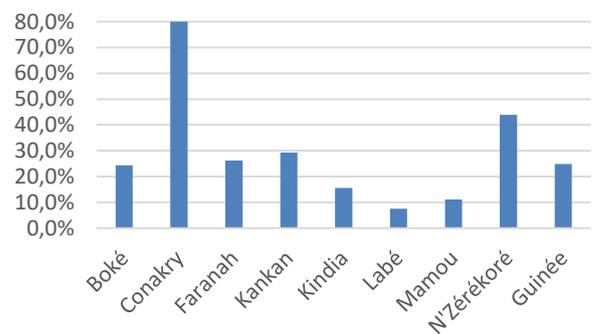
Graphique 2.37 : Proportion de mairies disposant plus de 4 bureaux par région en 2017 (en %)



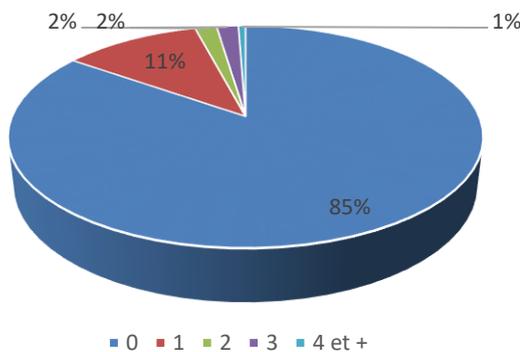
Graphique 2.38 : Répartition des mairies selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2017 (en %)



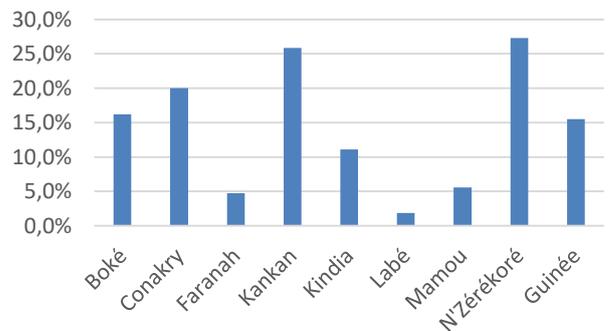
Graphique 2.39 : Proportion de mairies disposant d'au moins un ordinateur fonctionnel par région en 2017 (en %)



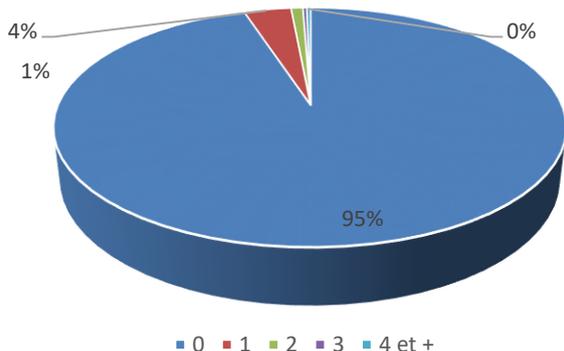
Graphique 2.40 : Répartition des mairies selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2017 (en %)



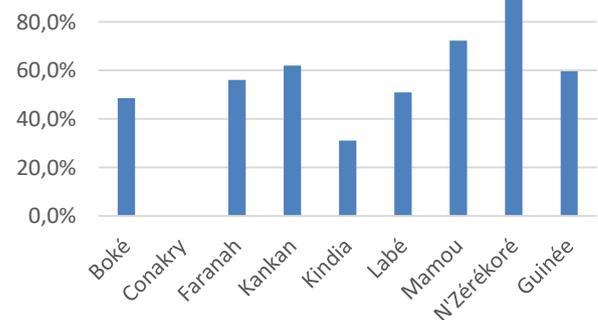
Graphique 2.41 : Proportion de mairies disposant d'au moins un photocopieur fonctionnel par région en 2017 (en %)



Graphique 2.42 : Pourcentage des mairies selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2017 (en %)



Graphique 2.43 : Pourcentage des mairies par région disposant d'au moins une moto fonctionnelle en 2017 (en %)



2.5. Budgets

Points saillants :

- ✚ Plus de 60% avec des dépenses de fonctionnement en 2017 de moins de 100 millions GNF ;
- ✚ 20% des communes avec des dépenses d'investissement en 2017 supérieures à 500 millions GNF ;
- ✚ 20% des communes avec des recettes communales de 2017 inférieures à celles de 2016.

Commentaire général :

Les budgets des communes sont très disparates : en 2017, 20% des communes ont des dépenses de fonctionnement inférieures à 50 millions GNF et 3% des dépenses supérieures à 1 milliard GNF.

Les dépenses moyennes de fonctionnement d'une commune s'élèvent en 2017 à 188 millions GNF avec les fortes disparités citées ci-dessus. Les plus fortes dépenses de fonctionnement (supérieures à 1 milliard GNF) sont pour les 5 communes de Conakry, Dubréka et Télimélé.

Les dépenses d'investissement sont supérieures à celles de fonctionnement avec une dépense moyenne de 314 millions GNF en 2017. Les investissements sont inférieurs à 100 millions GNF dans 27% des communes et 10 communes ont des investissements supérieurs à 1 milliard GNF. Ces dix communes sont quatre communes de Conakry, Sandenia, Donghel Sigon, Sangarédi, Yembéring, Dubréka et Télimélé.

Les recettes communales présentent les mêmes disparités que les dépenses. La recette totale moyenne d'une commune s'élève à 406 millions GNF avec 10% des communes avec des recettes inférieures à 50 millions GNF et 6,5% des communes avec des recettes supérieures à 1 milliard GNF.

L'analyse des budgets pour l'ensemble des communes de 2011 à 2014 met en évidence :

- Un budget exécuté en 2012 très supérieur à ceux des années 2011, 2013 et 2014 avec un montant de 125 milliards GNF alors que pour les autres années il variait entre 60 et 80 milliards GNF ;
- Des recettes locales avec un pic aussi en 2012 avec plus de 50 milliards GNF ;
- Un taux d'exécution du budget aussi bien plus élevé en 2012 (74%) que les autres années avec même moins de 50% en 2014.

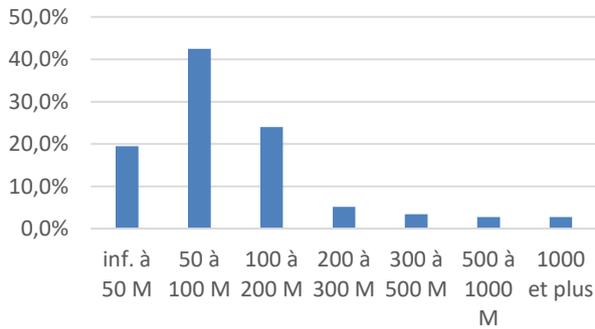
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les budgets de nombreuses communes pour les années 2011 à 2017 limite l'analyse budgétaire temporelle souhaitée et empêche la production de statistiques globales sur l'ensemble des communes de Guinée pour 2015 à 2017.

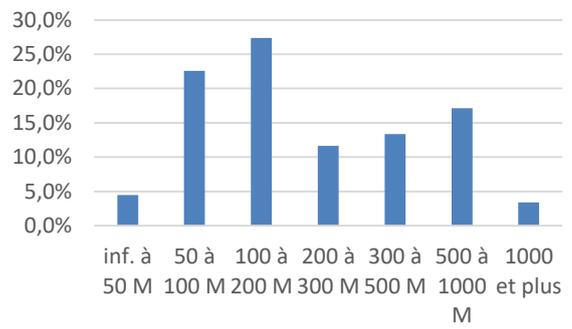
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

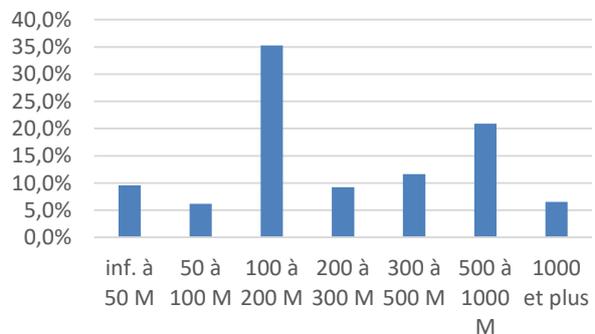
Graphique 2.44 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des dépenses de fonctionnement (en millions GNF)



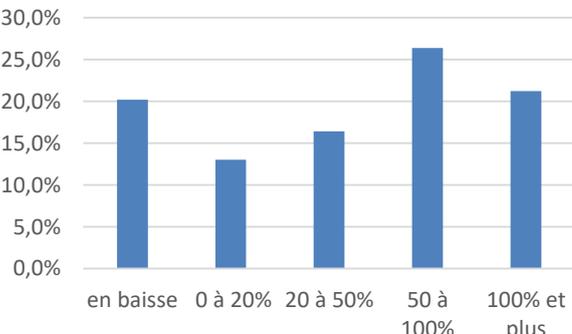
Graphique 2.45 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des dépenses d'investissement (en millions GNF)



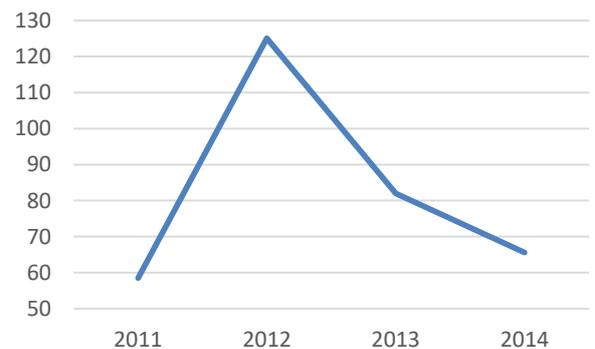
Graphique 2.46 : Répartition (en %) des communes en 2017 selon le montant des recettes totales (en millions GNF)



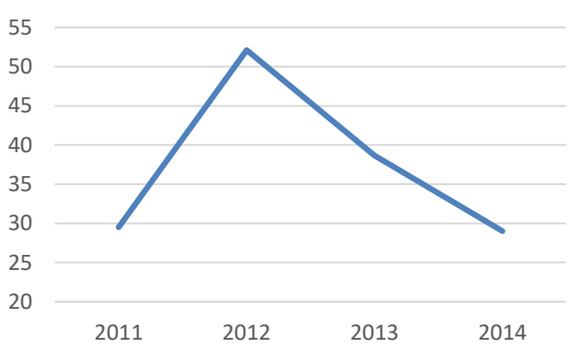
Graphique 2.47 : Répartition (en %) des communes selon le taux de progression des recettes communales entre 2016 et 2017



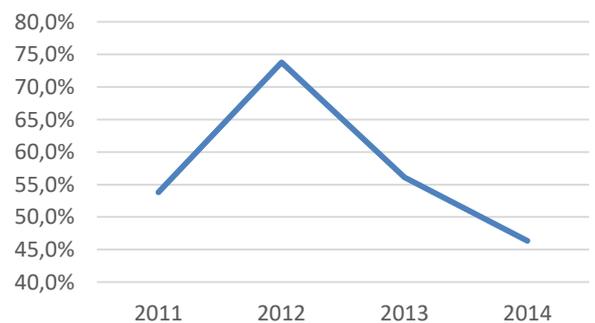
Graphique 2.48 : Évolution du budget exécuté de l'ensemble des communes de 2011 à 2014 (en milliards GNF)



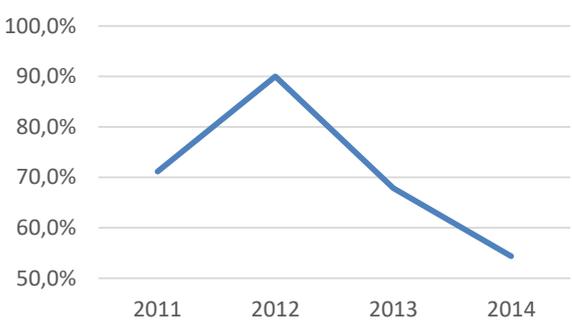
Graphique 2.49 : Évolution des recettes locales de l'ensemble des communes de 2011 à 2014 (en milliards GNF)



Graphique 2.50 : Taux d'exécution du budget de l'ensemble des communes de 2011 à 2014



Graphique 2.51 : Pourcentage de mobilisation des ressources locales de l'ensemble des communes de 2011 à 2014



2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes

Points saillants :

- ✚ En moyenne, en 2017, 3,1 sessions ordinaires et 2,6 sessions extraordinaires des Conseils communaux ;
- ✚ 14 communes sans sessions des Conseils communaux en 2017.
- ✚ Nombre d'activités en légère baisse en 2016 par rapport à 2015 ;

Commentaire général :

Les Conseils communaux doivent se réunir normalement en session ordinaire une fois par trimestre, soit quatre fois par an.

En 2017, le nombre moyen de sessions ordinaires des conseils communaux est de 3,1 contre 3,3 en 2016, année avec le nombre le plus élevé de la période 2011 à 2017. Si 46% des conseils communaux ont tenu normalement les 4 sessions, 4% n'ont tenu aucune session en 2017.

Dans 14 préfectures, le nombre moyen de sessions par commune a été compris entre 3 et 3,5 alors que dans une préfecture, le nombre moyen de sessions ordinaires a été inférieur à 2.

La région de Conakry se démarque des autres en 2017 avec un très faible nombre de sessions ordinaires avec en moyenne 0,5 par commune. Dans les autres régions, le nombre moyen de sessions est proche de 3 avec un maximum pour la région de Kankan (3,4) et un minimum, hors Conakry, pour la région de Boké (2,9).

Le nombre moyen de sessions extraordinaires est en permanente augmentation depuis 2011 et atteint 2,6 en 2017. Si 73 communes n'ont tenu aucune session extraordinaire, 32 en ont tenu plus de cinq, le maximum étant 34.

Le nombre moyen d'activités réalisées du PAI est de 4,3 en 2016, en légère baisse par rapport à 2015 (4,5), le nombre moyen minimum étant sur la période de 4,2 en 2011.

Le nombre moyen d'activités non planifiées est de 2 en 2016 alors que le maximum a été atteint en 2015 avec 2,2 activités.

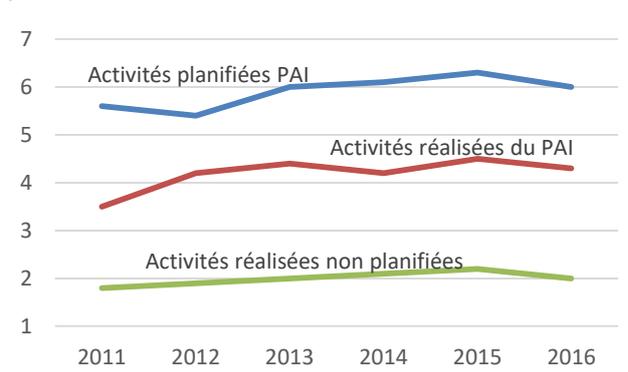
40 % des préfectures ont des communes ayant réalisé en moyenne 3 à 4 activités du PAI par an alors que 9% en ont moins de 2 et 12% 5 et plus.

Notes méthodologiques :

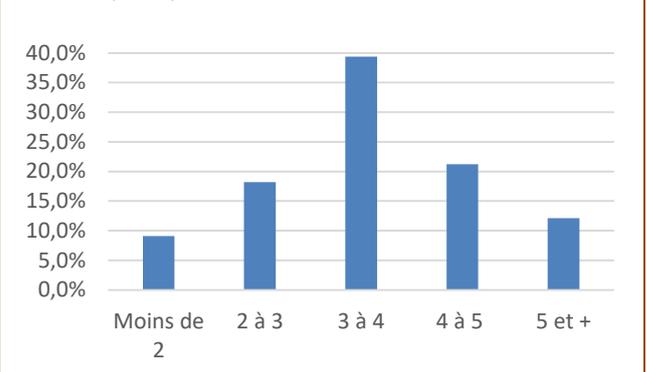
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

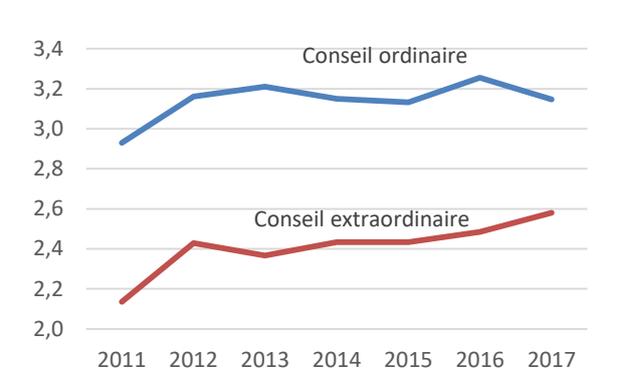
Graphique 2.52 : Évolution des nombres moyens d'activités planifiées et réalisées du PAI, et non réalisées par commune



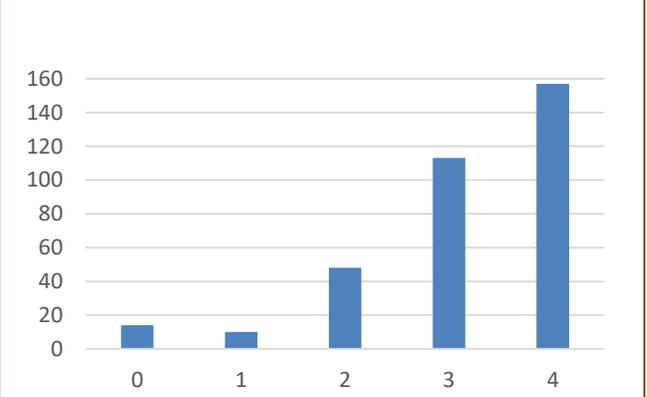
Graphique 2.53 : Répartition des préfectures selon le nombre moyen d'activités du PAI réalisées par commune en 2017 (en %)



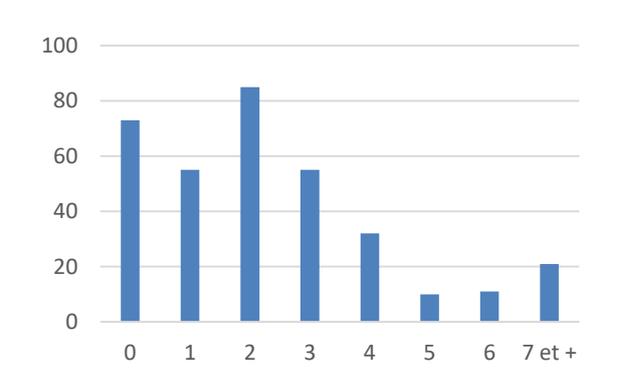
Graphique 2.54 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires et extraordinaires des conseils communaux



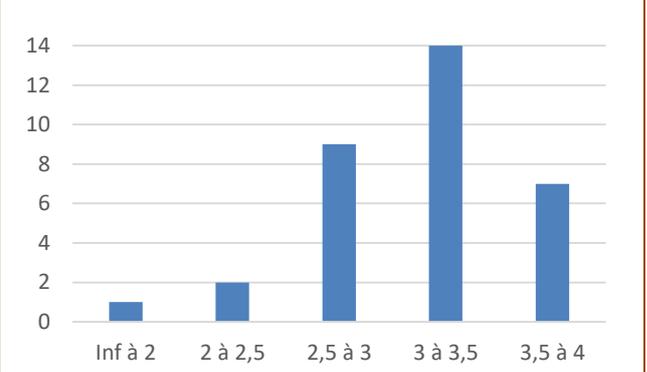
Graphique 2.55 : Nombre de communes selon le nombre de sessions ordinaires des conseils communaux en 2017



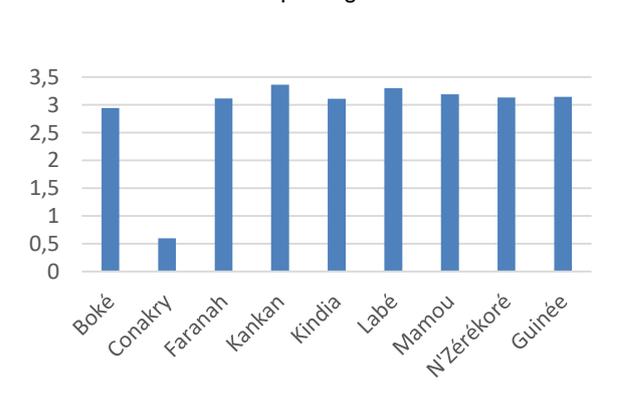
Graphique 2.56 : Nombre de communes selon le nombre de sessions extraordinaires des conseils communaux en 2017



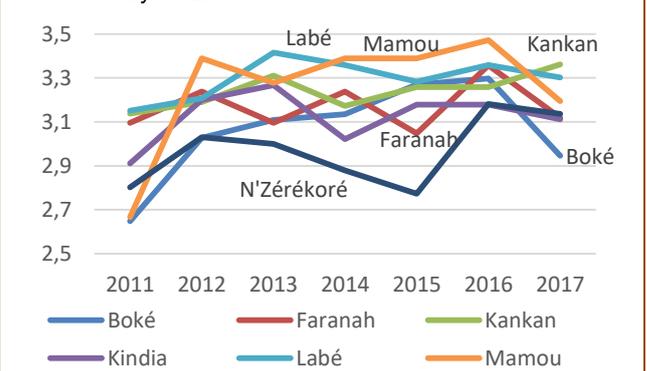
Graphique 2.57 : Répartition des départements selon le nombre moyen de sessions ordinaires par commune en 2017



Graphique 2.58 : Nombre moyens de sessions ordinaires des conseils communaux par région en 2017



Graphique 2.59 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires des conseils communaux par région hors Conakry en 2017



2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes (suite)

Points saillants :

- 121 000 actes de naissances délivrés soit 3,9% en plus en 2017 par rapport à 2016 ;
- 1000 actes de mariages délivrés en plus et 400 actes de décès supplémentaires en 2017.

Commentaire général :

Les actes d'état civil sont délivrés dans les centres d'état civil des communes. Ces centres sont au nombre de 349 car il y a des centres secondaires dans les régions de Conakry et Kindia.

Le nombre d'habitants par centre d'état civil est donc très lié au découpage communal. Conakry est atypique avec plus de 150 000 habitants par centre alors qu'il y en a 37 000 pour les régions de Kankan et Kindia et seulement 20 600 pour la région de Labé.

En 2017, 121 000 actes de naissances ont été délivrés sur l'ensemble du territoire. Ce nombre d'actes délivrés croît régulièrement depuis 2011 avec un taux annuel moyen de 10,9% bien supérieur aux taux de natalité mais seul 27% environ des naissances font l'objet d'un acte de naissance.

La région de Kankan a délivré le plus grand nombre d'actes de naissances avec 26 700 suivie de la région de Conakry (23 400) alors que la région de Boké n'en a délivré que 6 500.

La délivrance des actes de mariage a cru de 6 % en moyenne chaque année depuis 2011 pour atteindre 16 000 actes de mariage en 2017.

Les actes de mariage sont essentiellement délivrés dans la région de Conakry puisque 2/3 des actes y sont délivrés

En 2017, 2 500 actes de décès ont été délivrés soit 800 de plus qu'en 2016. Ce nombre ne représente que 2% du nombre de décès de cette année.

Les actes de décès de 2017 ont surtout été délivrés dans les régions de N'Zérékoré et Labé avec environ 500 pour chacune d'elles.

Notes méthodologiques :

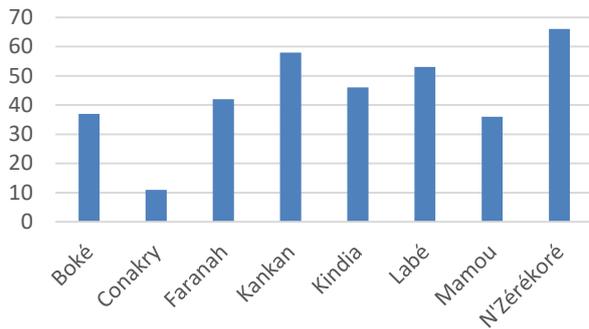
Les données portent ici sur le nombre d'actes délivrés par les centres d'état civil et non sur les faits réels d'état civil.

L'Institut national de la statistique estime pour 2017 le nombre de naissances à 441 000 et le nombre de décès à 119 000.

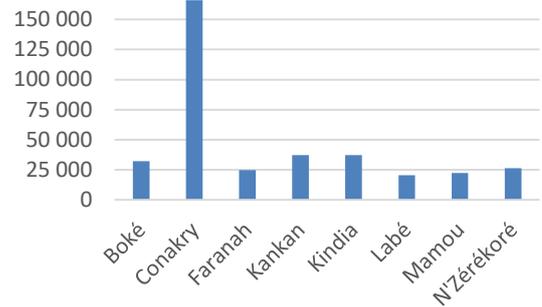
Sources statistiques :

Direction nationale de l'état civil

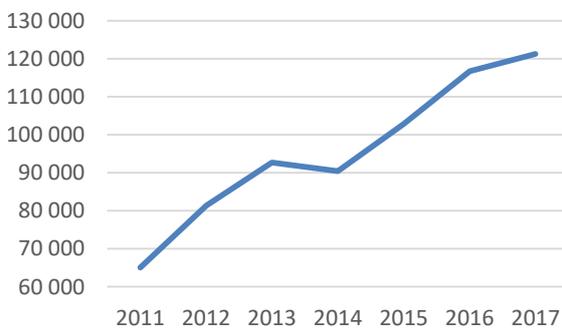
Graphique 2.60 : Nombre de centres d'état civil par région



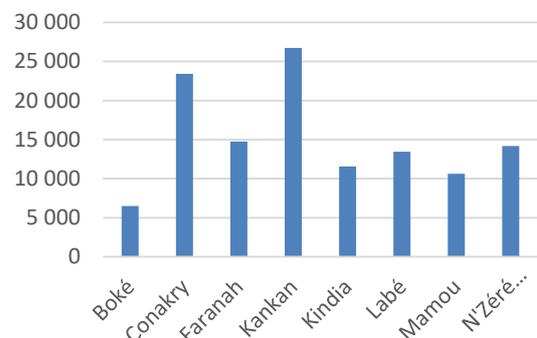
Graphique 2.61 : Nombre d'habitants par centre d'état civil par région



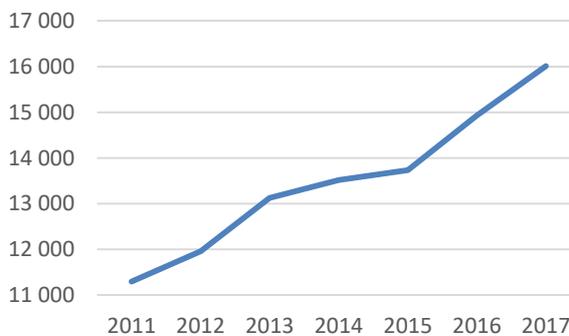
Graphique 2.62 : Évolution du nombre d'actes de naissance délivrés



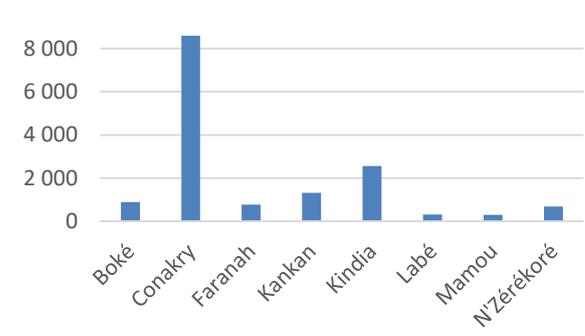
Graphique 2.63 : Nombre d'actes de naissances délivrés en 2017 par région



Graphique 2.64 : Évolution du nombre d'actes de mariages délivrés



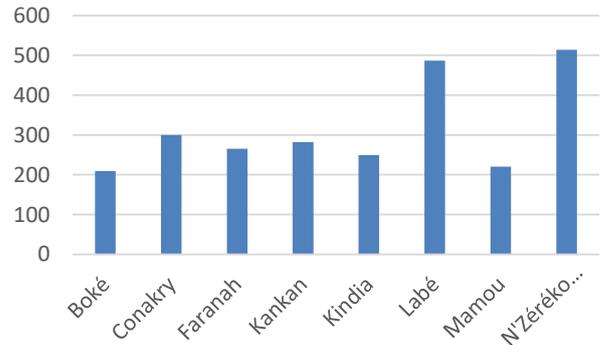
Graphique 2.65 : Nombre d'actes de mariage délivrés en 2017 par région



Graphique 2.66 : Évolution du nombre d'actes de décès délivrés



Graphique 2.67 : Nombre d'actes de décès délivrés par région en 2017



3. INFRASTRUCTURES LOCALES

Les infrastructures prises en compte dans la collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD sont les infrastructures sanitaires (centres de santé, postes de santé), les infrastructures scolaires (préscolaires, primaires, collèges, lycées), les points d'eau aménagés, les marchés, les abattoirs et les gares routières.

3.1. Ensemble des infrastructures

Points saillants :

- ✚ Tous les types d'infrastructures dans 15% des communes en 2017 ;
- ✚ Le moins d'infrastructures dans les communes les moins peuplées ;
- ✚ Les communes des régions de Conakry, Kindia et N'Zérékoré les mieux dotées en infrastructures.

Commentaire général :

50 communes sur 342 disposent des onze types d'infrastructures recensées. A l'opposé, 14 communes ne comptent que 4 à 6 types d'infrastructures. La grande majorité des communes comptent de 7 à 10 types d'infrastructures avec 81 % des communes.

Les infrastructures les plus présentes dans les communes sont les points d'eau aménagés (100%), les écoles primaires (100%), les centres de santé (99%), les postes de santé (98%), les collèges (96%) et les marchés (94%).

Les infrastructures étudiées les moins présentes dans les communes sont les lycées (32%), les abattoirs (38%) et les établissements préscolaires (45%).

Les types d'infrastructures sont plus présents dans les communes les plus peuplées. Dans les communes de plus de 60 000 habitants, à l'exception d'une commune, toutes les autres (27) disposent d'au moins 9 types d'infrastructures. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, 80 % des communes ont moins de 9 types d'infrastructures. Dans les communes de taille moyenne (entre 20 000 et 40 000 habitants), plus de deux tiers des communes disposent de 8 à 10 types d'infrastructures.

Le nombre moyen de types d'infrastructures des communes de Guinée est de 8,7. Il est le plus élevé dans les régions de Conakry (9,8), Kindia (9,1) et Boké (9,0) alors qu'il est le plus faible dans la région de Labé (8,3). Hors la région de Conakry, ce sont les régions de Kindia (20%) et Boké (19%) qui possèdent la plus grande proportion de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures. A l'opposé, dans les communes des régions de Labé (36%), Kankan (31%) et N'Zérékoré (30%), on trouve moins de huit types d'infrastructures.

Notes méthodologiques :

L'analyse porte sur la présence des types d'infrastructures et non sur les nombres d'infrastructures qui seront évoqués dans les chapitres suivants.

Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

Tableau 3.1 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en 2017

	4	5	6	7	8	9	10	11 ou tous	Ensemble
Nombre	1	2	11	69	82	72	55	50	342
%	0,3%	0,6%	3,2%	20,2%	24,0%	21,1%	16,1%	14,6%	100,0%

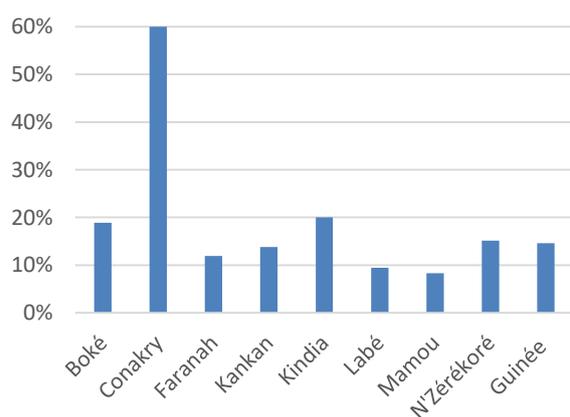
Tableau 3.2 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la population (en habitants) en 2017

	4	5	6	7	8	9	10	11 ou tous	Ensemble
0 à 10 000	1	1	4	12	2	4	1	0	25
10 000 à 20 000	-	1	5	35	48	29	16	3	137
20 000 à 30 000	-	-	2	16	19	19	17	12	85
30 000 à 40 000	-	-	-	3	10	11	10	8	42
40 000 à 50 000	-	-	-	1	1	5	5	3	15
50 000 à 60 000	-	-	-	1	2	1	3	3	10
60 000 et +	-	-	-	1	0	3	3	21	28
Ensemble	1	2	11	69	82	72	55	50	342

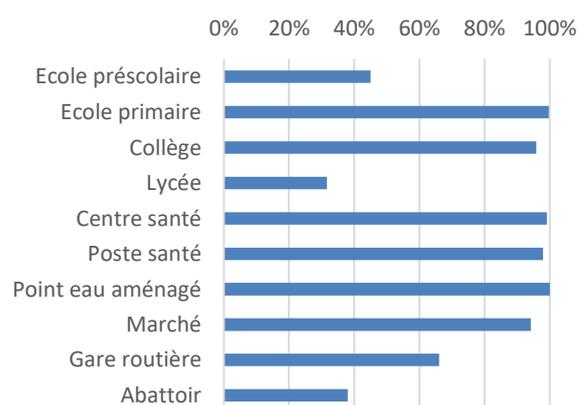
Tableau 3.3 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la région en 2017

	4	5	6	7	8	9	10	11 ou tous	Ensemble
Boké			1	3	11	8	7	7	37
Conakry				1		1		3	5
Faranah	1	1	1	6	12	9	7	5	42
Kankan			2	16	9	15	8	8	58
Kindia				6	11	10	9	9	45
Labé		1	2	16	11	14	4	5	53
Mamou			3	3	11	8	8	3	36
N'Zérékoré			2	18	17	7	12	10	66
Guinée	1	2	11	69	82	72	55	50	342

Graphique 3.1 : Pourcentage de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures par région (en %)



Graphique 3.2 : Pourcentage de communes disposant du type d'infrastructures (en %)



3.2. Établissements sanitaires

Points saillants :

- ✚ 3 centres de santé et 61 postes de santé supplémentaires en 2017 ;
- ✚ 5 900 habitants par poste de santé en 2017 ;
- ✚ Les régions de Boké et Kindia les moins bien dotés en postes de santé par habitant en 2017.

Commentaire général :

En 2017, la Guinée dispose de 407 centres de santé et de 1 671 postes de santé.

Les effectifs de ces établissements sanitaires sont en constante augmentation depuis 2011 : moindre pour les centres de santé (0,8% en moyenne annuelle) que pour les postes de santé (4,5% en moyenne annuelle).

Les centres de santé sont plus nombreux dans les régions de N'Zérékoré (19%) et Kankan (17%) mais ils sont plus de 10% dans chaque région à l'exception de Conakry. Les postes de santé sont plus inégalement répartis avec 24% des postes dans la région de N'Zérékoré mais moins de 10% dans les régions de Faranah et Boké.

L'analyse du nombre d'habitants par établissement sanitaire est plus pertinente.

Pour la Guinée, le nombre moyen d'habitants par centre de santé est de 28 400 et de 6 900 par poste de santé.

Au niveau des centres de santé, les régions de Kindia et Kankan sont les moins bien dotées avec plus de 30 000 habitants par centre alors qu'il y en a moins de 20 000 pour les régions de Labé et Mamou.

Au niveau des postes de santé, la tendance est identique. Il y a 8 400 habitants et 7 400 habitants par poste pour les régions respectivement de Boké et Kindia contre 4 600 et 4 200 pour les régions de Mamou et Labé.

Les préfectures sont inégalement dotées en centres de santé et postes de santé.

Si deux préfectures ont moins de 15 000 habitants par centre de santé, 6 préfectures ont plus de 30 000 habitants par centre de santé.

Si trois préfectures ont moins de 4 000 habitants par poste de santé, 6 préfectures ont plus de 10 000 habitants par poste de santé.

Notes méthodologiques :

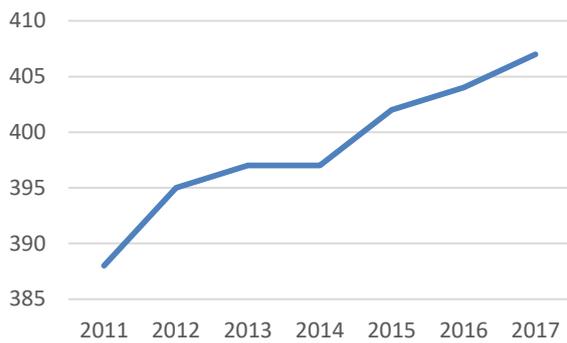
L'analyse porte sur les seuls postes et centres de santé et ne prend pas en compte les infrastructures sanitaires mieux équipées (hôpitaux préfectoraux, hôpitaux régionaux et hôpitaux nationaux).

Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de la santé.

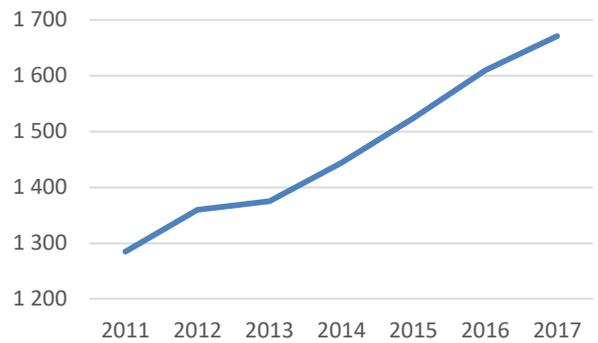
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

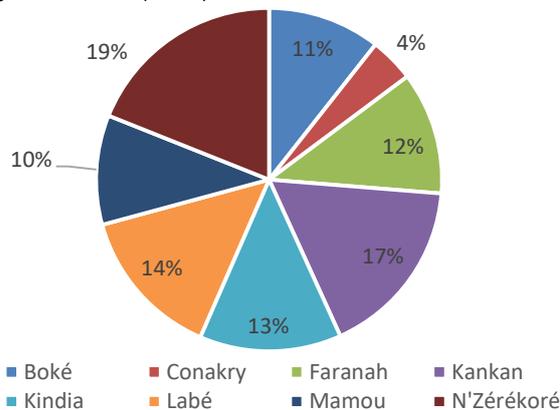
Graphique 3.3 : Évolution du nombre de centres de santé



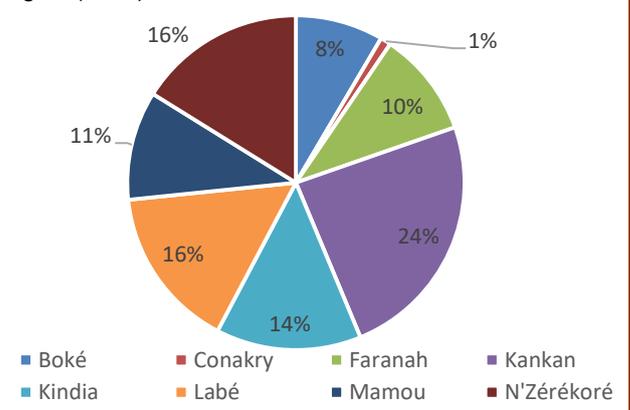
Graphique 3.4 : Évolution du nombre de postes de santé



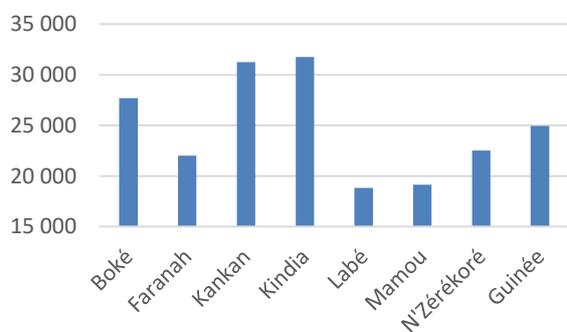
Graphique 3.5 : Répartition des centres de santé par région en 2017 (en %)



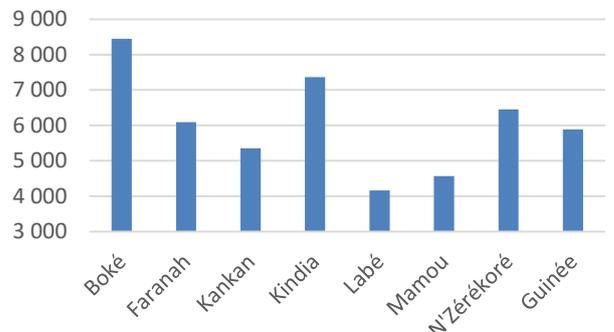
Graphique 3.6 : Répartition des postes de santé par région (en %)



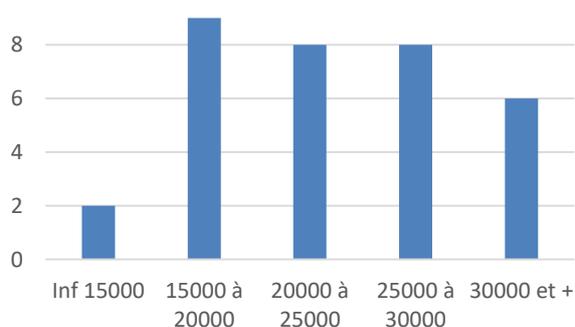
Graphique 3.7 : Nombre d'habitants par centre de santé par région hors Conakry en 2017



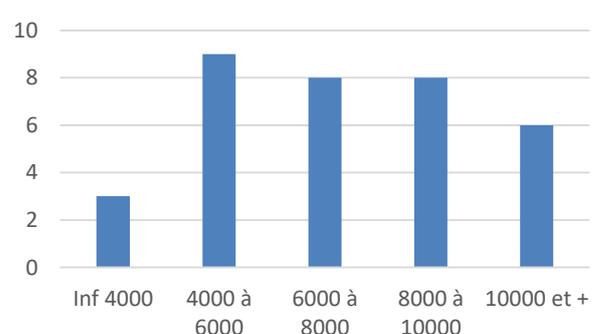
Graphique 3.8 : Nombre d'habitants par poste de santé par région hors Conakry en 2017



Graphique 3.9 : Répartition des préfectures selon le nombre d'habitants par centre de santé



Graphique 3.10 : Répartition des préfectures selon le nombre d'habitants par poste de santé



3.3. Établissements scolaires du primaire

Points saillants :

- ✚ Forte croissance du nombre d'écoles primaires dans les régions de Faranah, Kankan et N'Zérékoré ;
- ✚ Les régions de Kankan, Boké et Conakry avec le plus d'enfants en âge scolaire par école existant ;
- ✚ Part des écoles privées bien plus importante à Conakry et dans une moindre mesure à Kindia que dans les autres régions.

Commentaire général :

Le nombre de nouvelles écoles primaires en 2017 a été important dans les régions de N'Zérékoré (57), Kankan (56) et Faranah (42).

Cette ouverture importante de nouvelles écoles primaires existe depuis 2011. La croissance du nombre d'écoles a ainsi été en moyenne annuelle de 5% dans la région de Kankan et d'environ 4% dans les régions de Faranah et N'Zérékoré. Elle a été bien moindre avec environ 1% dans les régions de Labé et Mamou.

La disponibilité d'écoles primaires peut être évaluée par le ratio nombre d'enfants en âge scolaire (7 à 12 ans) sur le nombre d'écoles. Ce ratio est de 200 au niveau de la Guinée en 2017.

Il présente d'importantes disparités entre les régions. Dans les régions les moins dotées en écoles primaires, il est de 240 pour Kankan et 220 pour Boké et Conakry. Il est seulement de 146 pour la région de Mamou et de 170 pour les régions de Labé et Faranah.

Les variations de ce ratio entre 2011 et 2017 mettent en évidence l'évolution de la disponibilité d'écoles selon la population scolarisable.

Les régions de Kankan, Faranah et N'Zérékoré ont vu ce ratio baissé de 5 à 10 % ce qui montre une plus grande disponibilité d'écoles par rapport aux nombres d'enfants. Le phénomène est inverse pour les régions de Labé et Mamou où il y a de plus en plus enfants en âge scolarisable par rapport aux écoles existantes.

La part d'écoles primaires privées évolue peu en dehors des régions de Conakry et Kindia. Elle est la plus faible à Labé (4%) et la plus élevée à N'Zérékoré et Boké avec 13%. Mais cette proportion d'écoles privées est bien plus importante en 2017 à Kindia (27%) et surtout Conakry (89%).

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour la région de Conakry pour plusieurs années a empêché les analyses au niveau national.

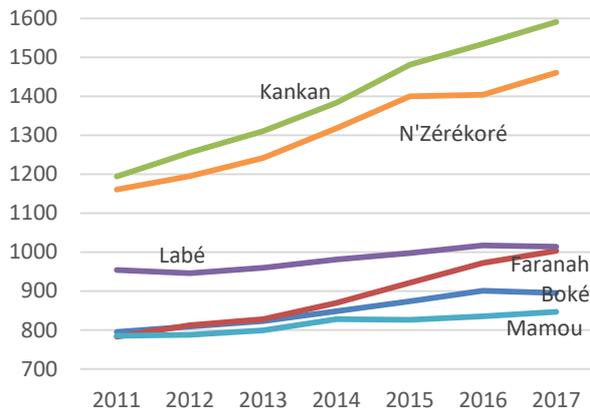
Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

Le ratio nombre d'enfants en âge scolaire sur le nombre d'écoles ne prend pas en compte la taille des écoles.

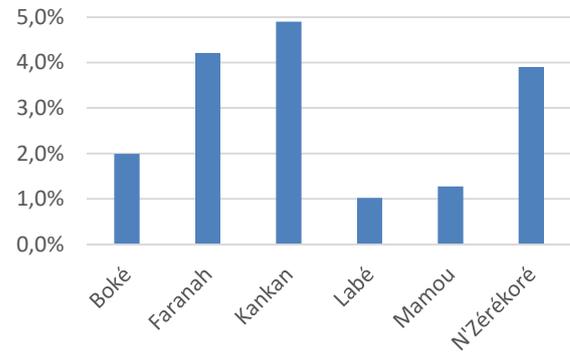
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

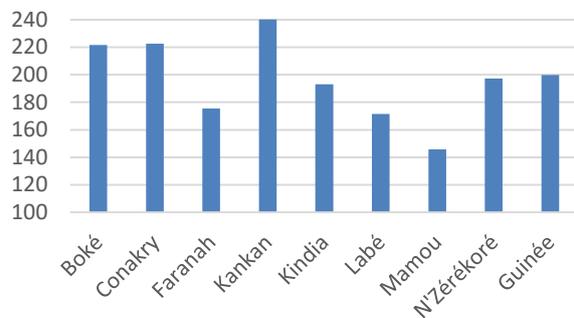
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'écoles primaires dans six régions



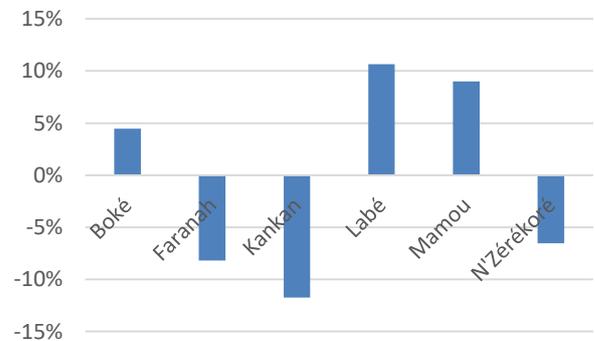
Graphique 3.12 : Taux de croissance annuel moyen du nombre d'écoles primaires entre 2011 et 2017 dans six régions (en %)



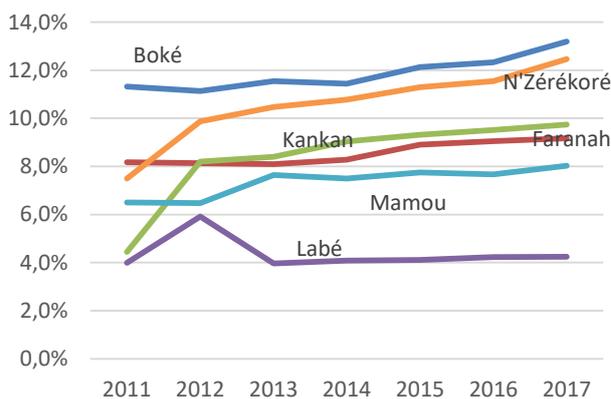
Graphique 3.13 : Nombre d'enfants en âge scolaire par école primaire par région en 2017



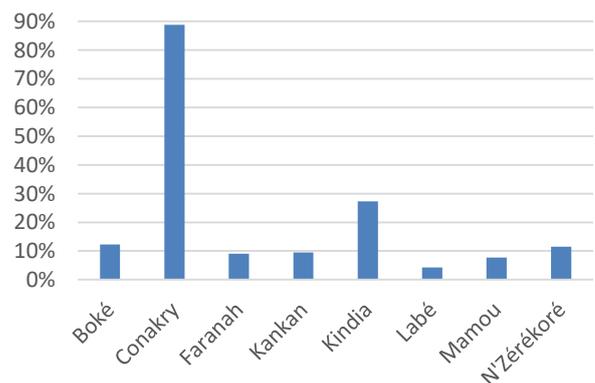
Graphique 3.14 : Variation entre les nombres d'enfants en âge scolaire par école entre 2011 et 2017 par région (en %)



Graphique 3.15 : Évolution de la part d'écoles privées dans les écoles primaires pour 6 régions (en %)



Graphique 3.16 : Part des écoles privées parmi les écoles primaires par région en 2017 (en %)



3.4. Établissements scolaires du secondaire

Points saillants :

- ✚ Forte croissance du nombre de collèges et de lycées dans les régions de Kindia et N'Zérékoré ;
- ✚ Les régions de Kindia et de Labé avec le plus d'enfants d'âge scolarisable par collège ;
- ✚ La région de Labé avec le plus d'enfants d'âge scolarisable (près de 4 000 par lycée) ;
- ✚ Part des collèges privés de 90% à Conakry et de 58% à Kindia mais de 15% à Labé ;
- ✚ Part des lycées privés de plus de 50% dans toutes les régions sauf Mamou (32%) et Labé (6%).

Commentaire général :

Les effectifs des collèges et lycées augmentent dans toutes les régions. Il y a eu ainsi, en 2017, 10 nouveaux collèges et six nouveaux lycées à Kindia.

Cette forte croissance pour la région de Kindia est perceptible depuis 2011 avec un nombre de lycées qui a presque doublé comme pour la région de N'Zérékoré. Dans les régions de Faranah et de Labé, le nombre de lycées supplémentaires durant cette période n'a été respectivement que de 6 et 2.

Les taux de croissance annuels moyens du nombre de collèges ont été supérieurs à 5,0% pour les régions de Kindia, Faranah et N'Zérékoré. Pour les lycées, le taux de 10% a été dépassé pour les régions de N'Zérékoré, Kindia et Mamou. Les plus faibles taux ont été enregistrés pour la région de Labé avec 2,5% pour les collèges et 2,3% pour les lycées.

Le manque d'infrastructures mesuré par le ratio Nombre d'enfants en âge scolaire par infrastructure est le plus fort pour la région de Labé avec 2 000 enfants par collège et 3 800 par lycée. Il est aussi important pour la région de Kindia avec 2 300 enfants par collège.

Les collèges privés sont minoritaires mais les lycées privés sont majoritaires.

La part des établissements privés dans les collèges est quasiment stable depuis 2011 avec des variations importantes selon les régions : 90% pour Conakry, 58% pour Kindia et entre 15 et 40 % pour les autres régions. Seule la région de Kankan a vu une forte progression des collèges privés qui passent de 19% en 2011 à 35% en 2017.

Deux-tiers des lycées sont privés en 2017 en Guinée. Cela est dû aux régions de Conakry (90%), Kindia (74%). Les régions de Mamou (32%) et Labé (6%) présentent le phénomène inverse avec une forte minorité des établissements privés.

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour la région de Conakry pour plusieurs années a entraîné que certaines analyses n'ont pu être faites au niveau national.

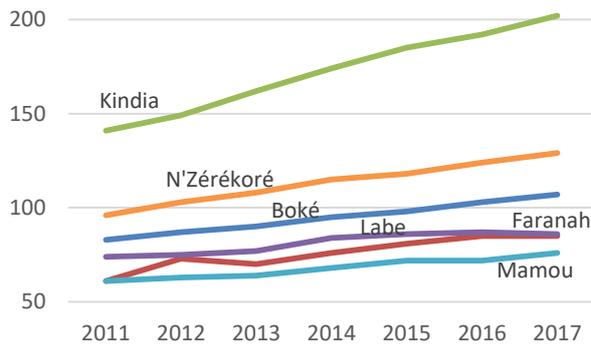
Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

Le ratio nombre d'enfants en âge scolaire sur le nombre d'écoles ne prend pas en compte la taille des écoles.

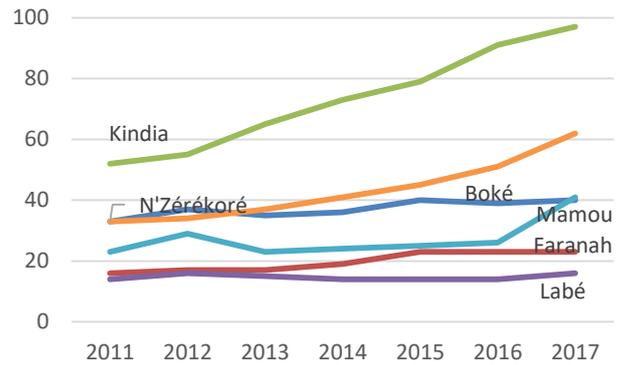
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

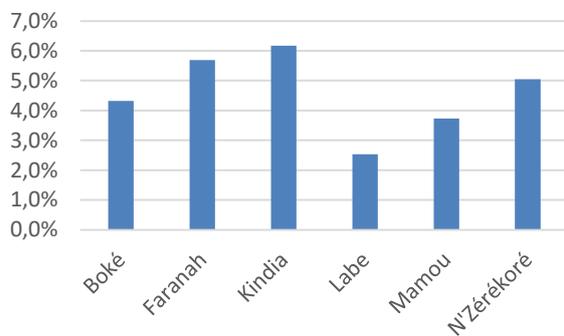
Graphique 3.17 : Évolution du nombre de collèges dans six régions



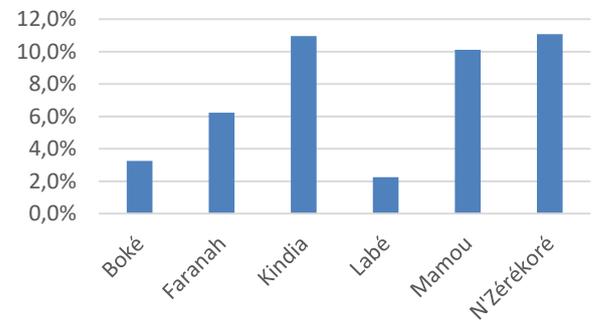
Graphique 3.18 : Évolution du nombre de lycées dans six régions



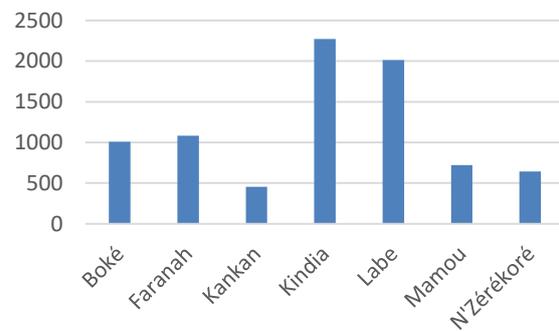
Graphique 3.19 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de collèges entre 2011 et 2017 dans six régions (en %)



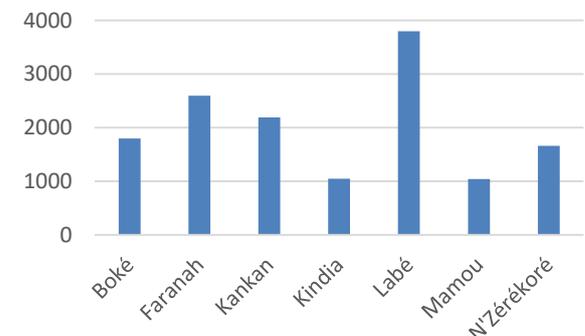
Graphique 3.20 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de lycées entre 2011 et 2017 dans six régions (en %)



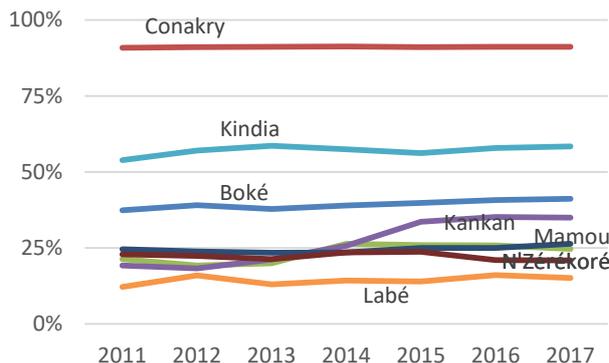
Graphique 3.21 : Nombre d'enfants en âge scolaire par collège par région



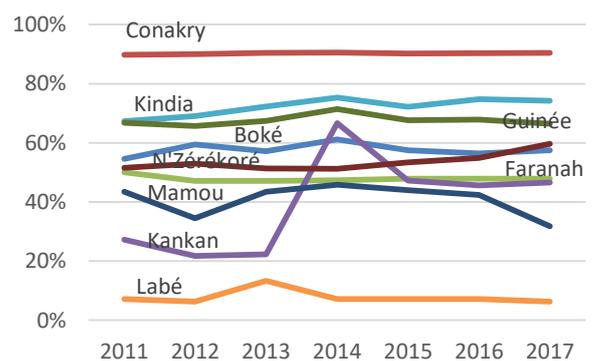
Graphique 3.22 : Nombre d'enfants en âge scolaire par lycée par région



Graphique 3.23 : Évolution de la part des collèges privés dans l'ensemble des collèges par région (en %)



Graphique 3.24 : Évolution de la part des lycées privés dans l'ensemble des lycées par région (en %)



3.5. Autres infrastructures

Points saillants :

- ✚ Nombre de points d'eau aménagés en forte croissance dans les régions de Kankan et Faranah ;
- ✚ Augmentation du nombre de marchés plus forte dans la région de Kankan que dans les autres régions ;
- ✚ Forte croissance du nombre de gares routières dans les régions de Kankan et Kindia.

Commentaire général :

Le nombre de points d'eau aménagés, hors la région de Conakry, s'élève à 16 400 en 2017. Ils sont les plus nombreux dans la région de Kankan (3 361), suivie de N'Zérékoré (3 044) et Labé (2 911). La préfecture de Siguiri est la plus pourvue suivie de la préfecture de Labé.

Les régions de Faranah et Kankan ont connu une forte croissance du nombre de points d'eau aménagés avec une moyenne annuelle de 5% tandis que pour les régions de Labé et Mamou, le taux est d'environ 1%.

Le ratio population par point d'eau aménagé est de 600 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2017. Il montre que la région de Kindia est la moins pourvue avec 1 000 habitants par point d'eau suivie de la région de Boké avec 760 habitants. Dans la région de Labé, il y a moins de 400 habitants en moyenne par point d'eau aménagé.

Le nombre de marchés, hors la région de Conakry, s'élève à 824 en 2017. Ils sont les plus nombreux dans la région de Kankan (183), suivie de N'Zérékoré (166) et Kindia (128). La préfecture de Mandiana (57) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Kankan (45).

Durant la période 2011 à 2017, 21 marchés supplémentaires ont été mis en place dans la région de Kankan contre seulement 3 dans la région de Mamou.

Le ratio population par marché est de 11 800 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2017. La région de Kindia est la moins pourvue avec 13 400 habitants par marché suivie de la région de Boké avec 12 700 habitants. Dans la région de N'Zérékoré, il y a seulement 10 500 habitants en moyenne par marché.

Le nombre de gares routières, hors la région de Conakry, s'élève à 358 en 2017. Elles sont les plus nombreuses dans la région de Kankan (65), suivie de Kindia (61) et N'Zérékoré (51). La préfecture de Faranah (23) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Mandiana (21).

Le ratio population par gare routière est de 27 200 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2017. La région de N'Zérékoré est la moins pourvue avec 34 000 habitants par gare routière suivie de la région de Kankan avec 33 200 habitants. Dans la région de Mamou, il y a seulement 19 100 habitants en moyenne par gare routière.

Le nombre d'abattoirs, hors la région de Conakry, s'élève à 168 en 2017. Ils sont les plus nombreux dans la région de Kankan (41), suivie de N'Zérékoré (25). La préfecture de Kérouané (14) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Télimélé (12).

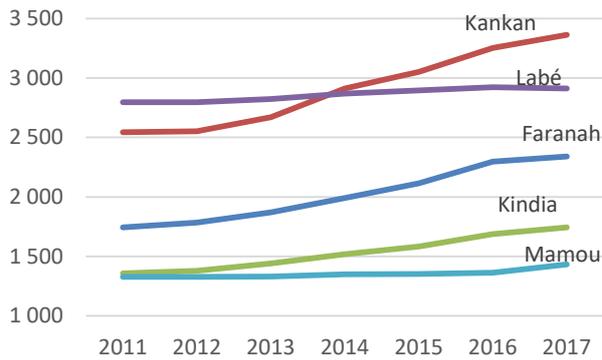
Le ratio population par gare routière est de 57 900 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2017. La région de Kindia est la moins pourvue avec 74 600 habitants par gare routière suivie de la région de N'Zérékoré avec 69 400 habitants. Dans la région de Mamou, il y a seulement 36 500 habitants en moyenne par abattoir.

Notes méthodologiques :

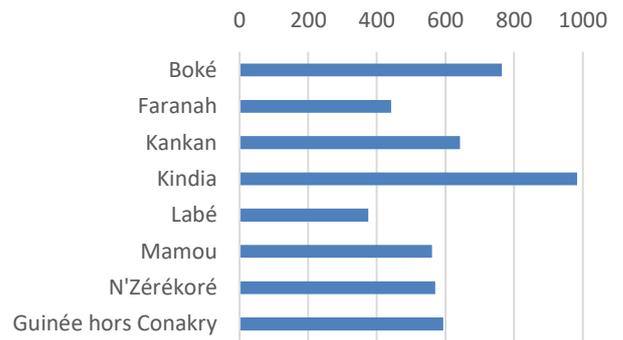
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2018 du BSD/MATD

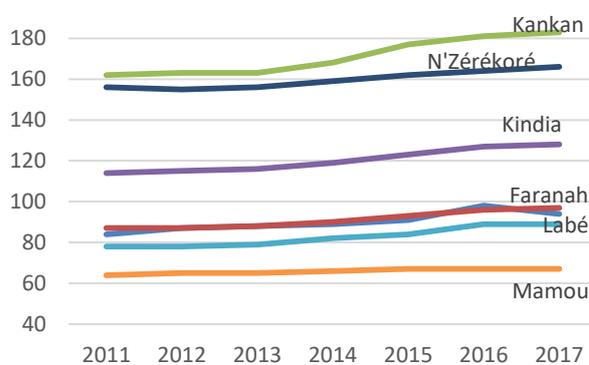
Graphique 3.25 : Évolution du nombre de points d'eau aménagés dans cinq régions



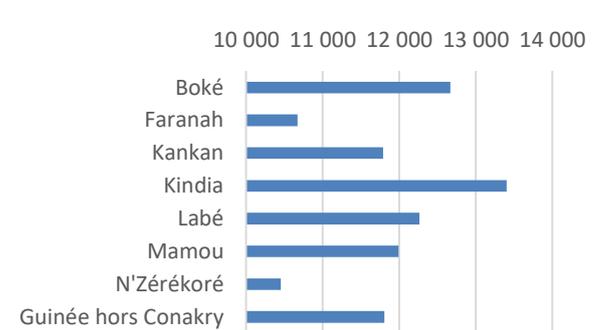
Graphique 3.26 : Nombre moyen de personnes par point d'eau aménagé par région en 2017



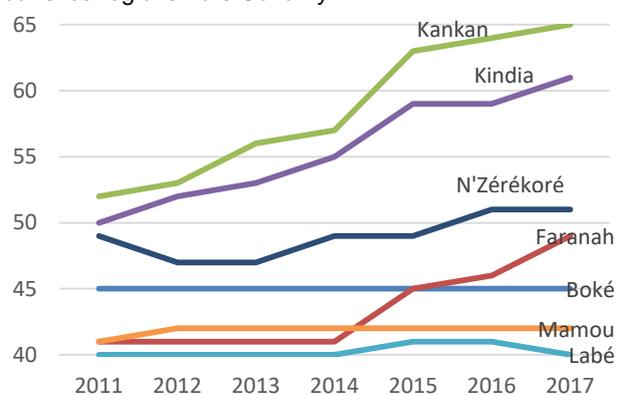
Graphique 3.27 : Évolution du nombre de marchés dans les régions hors de Conakry



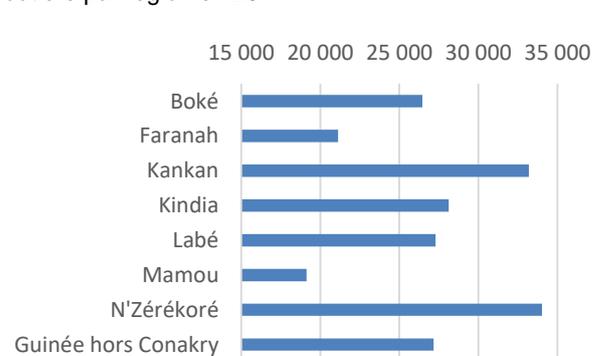
Graphique 3.28 : Nombre moyen de personnes par marché par région en 2017



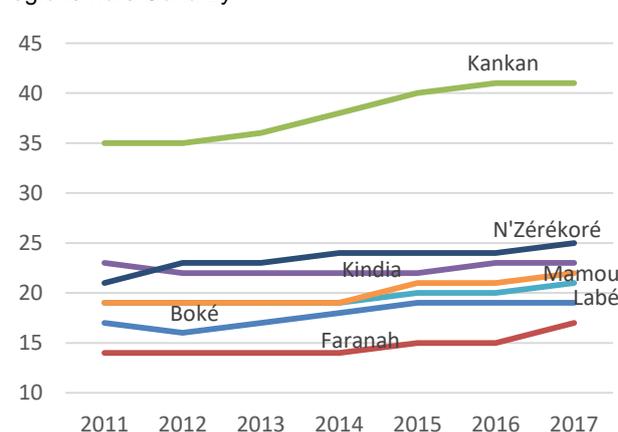
Graphique 3.29 : Évolution du nombre de gares routières dans les régions hors Conakry



Graphique 3.30 : Nombre moyen de personnes par gare routière par région en 2017



Graphique 3.31 : Évolution du nombre d'abattoirs dans les régions hors Conakry



Graphique 3.32 : Nombre moyen de personnes par abattoir en 2017

